

Le bras de fer se poursuit
entre la direction et le syndicat

Page B 1



Bertogliati perd la deuxième étape
mais sauve son maillot jaune

Page B 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIII N° 151

LE MARDI 9 JUILLET 2002

87c + TAXES = 1\$

Un nouvel antiviral pour désarmer le sida

Le médicament aiderait les patients qui ne réagissent pas aux traitements actuels

EMMA ROSS
ASSOCIATED PRESS

Barcelone — Un espoir dans la lutte contre le sida. Un nouvel antiviral qui attaque le virus de manière différente a été présenté hier à la 14^e conférence internationale sur la maladie, qui se tient à Barcelone jusqu'à vendredi. Il pourrait aider les patients atteints d'infections devenues résistantes aux traitements actuels.

Des recherches montrent que le nouveau médicament, baptisé T-20 ou enfurtivide, est deux fois plus

susceptible de faire baisser la charge virale en dessous des niveaux de détection chez ces patients.

Les experts estiment que le nouvel antiviral, dont ils anticipent la mise sur le marché pour l'année prochaine, pourrait sauver la vie de ceux pour qui les traitements actuels ne sont plus efficaces. «*Nous avons beaucoup de patients qui meurent à cause de virus résistants à de multiples traitements*», a souligné le Dr Robert Siliciano, professeur à l'université Johns Hopkins.

On estime qu'environ 15 % des porteurs du VIH sous traitement ont des souches de virus résistantes aux médicaments actuels. James Locke, un Londonien

homosexuel de 50 ans, est un de ceux-là. Il a contracté le virus en 1984 et celui-ci a commencé à devenir résistant au milieu des années 90. En 2000, les effets secondaires de ses traitements étaient si lourds qu'il a dû cesser de les prendre, et il est tombé gravement malade.

En avril il s'est inscrit à l'étude sur le T-20. «*C'est très remarquable. En trois mois, ma charge virale a baissé jusqu'à être presque indétectable*», souligne-t-il.

Les traitements actuels empêchent le virus de se reproduire quand il est déjà présent dans les cellules du système immunitaire (CD4). Le T-20 est le médica-

ment expérimental le plus avancé d'une nouvelle classe de traitements anti-sida, appelés les «inhibiteurs de la fusion», qui empêchent le virus d'entrer dans ces cellules. Il est mis au point par Trimeris, une petite société de biotechnologie de Caroline du Nord, et par le groupe pharmaceutique suisse Roche.

VOIR PAGE A 8: SIDA

■ Le Canada versera une aide de 53 millions aux pays pauvres, page A 3

Entente
de «pays tiers sûr»

Une clause obscure

Le Canada pourrait devoir accueillir des réfugiés coincés à Guantanamo

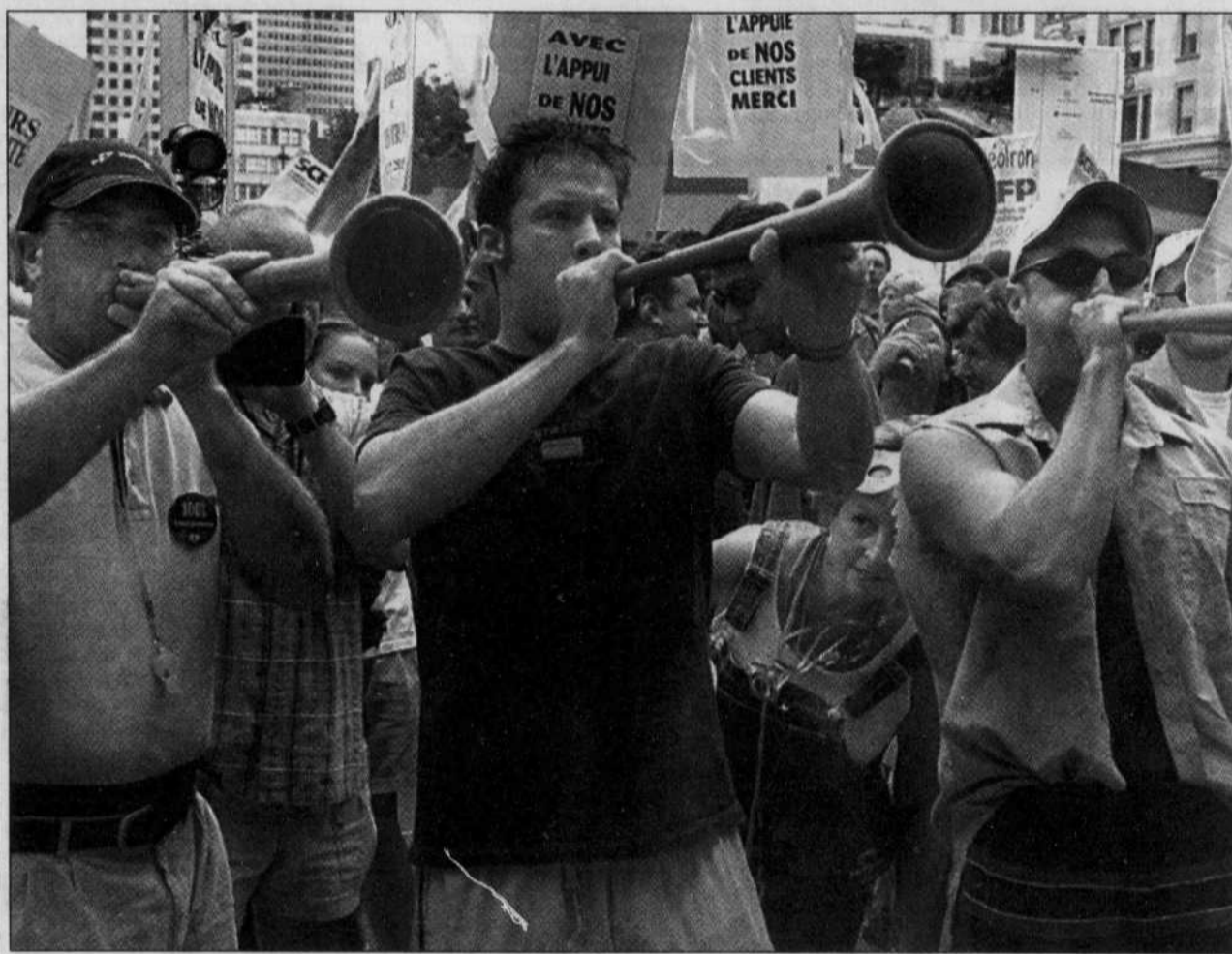
MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le Canada pourrait être obligé d'aider au rétablissement de réfugiés cubains ou haïtiens qui finiraient coincés sur la base américaine de Guantanamo, du moins si le projet d'accord avec les États-Unis sur le traitement des demandeurs d'asile reste inchangé.

Une source gouvernementale bien au fait du dossier a en effet confirmé au *Devoir* cette interprétation donnée par le Conseil canadien pour les réfugiés à une obscure disposition de l'entente

VOIR PAGE A 8: OBSCURE

Du souffle contre Vidéotron



LE DEVOIR

LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL? Vidéotron et ses employés ont décidé de demander l'aide d'un médiateur spécial pour les aider à régler l'épineux dossier qui les oppose. En attendant que la lumière se fasse, quelques centaines d'employés manifestaient hier dans le centre-ville devant les bureaux de Québecor. Lire nos informations en page B 1.

ENVIRONNEMENT

Québec veut protéger le Saint-Laurent

Boisclair déposera un projet de loi à l'automne

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le gouvernement québécois déposera un projet de loi cet automne pour conférer une protection législative à certaines portions du fleuve Saint-Laurent, à certaines rivières et même à des paysages qui s'ajoutent au réseau national «d'aires protégées» afin d'en préserver la valeur biophysique, ce qui constituera une première à certains égards au Canada.

C'est ce qu'a confirmé hier au *Devoir* le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, qui précise que son projet de loi «englobera les ressources aquatiques de plusieurs cours d'eau de façon à leur assurer, à elles aussi, un statut de protection qui rencontre les exigences et les normes internationales». L'octroi du statut fédéral de rivière patrimoniale à un cours d'eau ne lui confère pas de protection législative d'exception.

Le projet de loi que le ministre de l'Environnement prévoit déposer à l'automne refondra l'ensemble des statuts juridiques de protection en vigueur au Québec afin de donner plus de cohérence à l'ensemble et à ajuster leurs normes de protection aux règles internationales. Les Conseils régionaux de développement lanceront le débat sur l'identification des aires à protéger dans chaque région, mais la consultation publique et l'analyse des dossiers sera réalisée ultérieurement par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Afin que tout le monde puisse suivre l'évolution du dossier et mesurer l'importance des enjeux, précise André Boisclair, le projet de loi fera l'objet d'une commission parlementaire.

La révision des statuts de protection territoriale coïncidera avec l'identification des zones à protéger dans la plupart des autres régions du Québec, de façon à permettre au Québec d'atteindre la norme de protection internationale de 8 % du territoire global.

La décision d'atteindre d'ici 2005 cet objectif et d'amorcer le processus par la mise en réserve d'un territoire équivalent à la surface du Maine traduit l'intensité des négociations qui sont intervenues avec le ministère des Ressources naturelles. Ce dernier avait empêché le projet d'aires protégées préparées

VOIR PAGE A 8: SAINT-LAURENT

Ces sans-logis qui agacent

Les ménages qui refusent un logement pour des raisons injustifiées sont une minorité

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Les sans-logis du 1^{er} juillet suscitent bien des agacements dans les chaumières. Si quelques citoyens s'émeuvent de leur sort et offrent un logement à une famille vue dans le journal ou à la télévision, bien d'autres s'interrogent.

Comment quelqu'un qui dort dans un gymnase

peut-il refuser, parfois à répétition, un logement? Comment des gens hébergés, nourris, aidés, peuvent-ils en plus se plaindre de la qualité du service? Et puis ces gens sans ressources n'ont-ils pas contribué eux-mêmes à leur propre malheur?

Des commentaires que tous ceux qui travaillent dans le domaine du logement social ont déjà entendu mille fois. Leur réponse: les cas-problèmes, ceux dont on dit qu'ils exagèrent, ne sont le lot que d'une

minorité. De la rectitude politique? Non, dit Louise Hébert, porte-parole de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMH), qui sort ses chiffres.

D'une part, rappelle-t-elle, les victimes de la crise du 1^{er} juillet ne sont pas que les gens hébergés par la ville. Au total, selon les données d'hier, 836 ménages mont-réalaïens ont été déclarés admissibles au supplément au

VOIR PAGE A 8: SANS-LOGIS

SCANDALES FINANCIERS



Bernard Ebbers et Scott Sullivan, deux anciens dirigeants de Worldcom: le droit de se taire.

Bush veut sévir

George W. Bush devrait proposer aujourd'hui des sanctions plus sévères, notamment pénales, à l'encontre des chefs d'entreprise accusés de manipuler leurs comptes, alors que s'ouvraient au Congrès hier les premières auditions parlementaires dans l'affaire WorldCom et que la pharmaceutique Merck faisait à son tour l'objet de soupçons de manipulations.

■ Lire nos informations en page B 1

INDEX

Annonces.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Le monde.....	A 5
Bourse.....	B 2	Mots croisés..	A 4
Culture.....	B 8	Météo.....	A 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Le 56^e Festival d'Avignon

Denis Marleau éblouit Avignon

Le fondateur du Théâtre Ubu débarque avec une pièce en forme de manifeste radical qui a tout pour séduire l'Europe

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Avignon — Denis Marleau ne devrait pas passer inaperçu à Avignon cette année. Il n'aurait d'ailleurs pas pu choisir meilleure année pour revenir dans la cité des papes. Après le Musée d'art contemporain de Montréal, sa «fantasmagorie technologique» intitulée *Les Aveugles* faisait hier escale dans la petite chapelle du Lycée Saint-Joseph où elle sera montrée trois fois par jour pendant deux semaines avant de repartir vers le festival d'Edimbourg, en Écosse.

Il faut dire que, depuis *Le Passage de l'Indiana* présenté il y a cinq ans, le fondateur du Théâtre Ubu est impatientement attendu à Avignon où il se retrouve environ une année sur deux. Nul doute que les amateurs ne seront pas plus déçus cette année qu'il y a deux ans, alors que *Le Petit Köchel* avait été l'une des productions les plus belles et les plus exigeantes du festival.

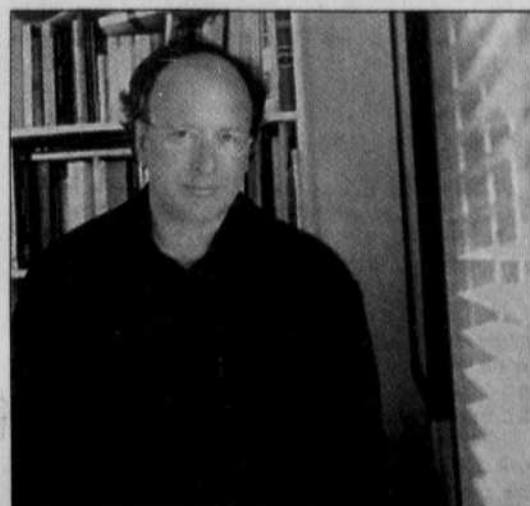
Car Marleau débarque avec une pièce en forme de véritable manifeste sur l'art et le théâtre. La pièce fait

partie de ces œuvres réputées «injouables» du Belge Maurice Maeterlinck. Elle a d'ailleurs été peu jouée, mais le fut à Avignon en 1993 par des aveugles qui guidaient les spectateurs par la main.

Douze aveugles sont donc perdus sur une île où ils attendent le prêtre qui les y a conduits. Mais personne ne vient. Avant de découvrir que leur guide est mort, les six hommes et six femmes s'interrogent, comme disait Maeterlinck, sur «ce qu'il y a d'étonnant dans le fait même de vivre».

On sait que Maeterlinck était en révolte contre le théâtre romantique et bourgeois, de son époque. Il écrivait des œuvres dépouillées qui firent basculer le théâtre dans la poésie et le symbolisme. Il rêva même de chasser le corps humain de la scène. Dans l'introduction des *Aveugles*, il dit que ses personnages ont «perdu l'habitude du geste inutile».

Marleau aussi est en révolte contre le théâtre d'aujourd'hui. Il en a en particulier contre la psychologie qui, dit-il, est en train de tuer le théâtre au Québec! Comme l'Allemand Thomas Bernhard, dont il a mis



GILBERT DUCLOS

Denis Marleau: en révolte contre le théâtre d'aujourd'hui.

VOIR PAGE A 8: MARLEAU



• LES ACTUALITÉS •

Un premier cas de staphylocoque doré

Prudence mais pas d'alerte rouge

«Il n'y a pas lieu de paniquer car il s'agit d'un seul cas isolé aux États-Unis»

Ce qu'on anticipait depuis des lustres s'est produit. Un premier cas de staphylocoque doré, résistant au plus puissant des antibiotiques, vient d'être décelé aux États-Unis, laissant craindre le jour où les hôpitaux n'auront plus d'arme pour vaincre la plus courante des infections. Pas de panique, disent toutefois les experts, puisque l'épidémie n'est pas pour demain.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La lutte au staphylocoque doré résistant à la méthicilline (SARM), engagée depuis déjà quelques années dans le monde des hôpitaux, vient de franchir une nouvelle étape.

On sait désormais la bactérie capable de faire échec au plus costaud des antibiotiques, réduisant d'autant l'arsenal médical et pharmacologique disponible pour lui tenir tête. Les Centres de contrôle de la maladie des États-Unis viennent en effet de dévoiler l'irruption d'un premier cas de staphylocoque doré résistant à la vancomycine, détecté chez un patient du Michigan.

Certains craignent déjà que cette super-bactérie ne relègue la médecine à l'ère pré-antibiotique, où les médecins avaient peu de moyens pour lutter contre les infections. Mais les experts consultés hier ont tempéré ces inquiétudes. «Il n'y a pas lieu de paniquer car il s'agit d'un seul cas, isolé aux États-Unis. Avant que cette souche résistante ne se développe et ne prenne l'allure d'une épidémie, cela peut prendre des années si on prend de bonnes mesures de prévention», a soutenu hier le Dr André Poirier, microbiologiste-infectiologue et président de l'association qui regroupe les 150 médecins de cette spécialité au Québec.

Si le SARM, et plus encore le SARV aujourd'hui, est craint en milieu hospitalier, c'est qu'il se traite difficilement et entraîne un taux de mortalité pouvant atteindre les 25 %. Aux États-Unis, la présence du SARM dans les hôpitaux a pris l'allure d'épidémie, puisque 60 à 80 % des cas de staphylocoques dépités chez les malades appartiennent à cette souche résistante.

«Le SARM est dangereux surtout en raison des infections diverses et très variées qu'il suscite, notamment dans les poumons, les plaies et les intestins. C'est un pathogène majeur qu'on craint tous car même avec la vancomycine, il entraîne des décès», affirme le Dr Poirier.

La bactérie est surtout dangereuse pour les patients affaiblis ou malades, lorsqu'elle s'immisce dans le système par une plaie et se propage dans l'organisme. Plusieurs personnes en santé peuvent toutefois être porteuses de ce microbe, sans afficher aucun symptôme. C'est souvent ce même microbe, logé sur l'épiderme, qui cause les petits boutons et les furoncles.

Le développement de la résistance

Le développement de la résistance du staphylocoque doré aux antibiotiques est amorcé depuis la fin des années 50. Après s'être fait les dents contre la pénicilline, il a tour à tour muté pour devenir, il y a une quinzaine d'années, résistant à la méthicilline, ce qui lui a valu le nom de SARM (*staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline).

Voici maintenant venue l'ère du SARV. D'autres bactéries fréquentes dans les hôpitaux, comme l'entérocoque (ERV), ont toutefois déjà développé une résistance à la vancomycine. Mais l'ERV est considéré beaucoup plus bénin.

Selon le Dr Karl Weiss, c'est justement la rencontre entre le SARM et l'entérocoque, deux bactéries qui sont de lointaines cousines, qui a permis l'émergence de cette souche hyper-résistante. L'ERV,

qui détient déjà le gène de la résistance à la vancomycine, a transféré cette capacité au staphylocoque. «On sait que le patient était porteur des deux bactéries et que ce transfert, qu'on savait possible en laboratoire, a eu lieu», explique-t-il.

En effet, non seulement les bactéries ont-elles la capacité de se transformer et de muter pour lutter contre un agresseur (comme les antibiotiques), mais celles qui appartiennent à des familles rapprochées peuvent s'échanger entre elles des morceaux de leur ADN, leur permettant d'acquérir de nouvelles propriétés.

S'il n'y a pas péril en la demeure, la naissance du SARV obligera certainement les hôpitaux à resserrer leurs mesures de contrôle pour tenir en respect la bactérie.

À l'heure actuelle, la plupart des hôpitaux testent systématiquement les patients déjà hospitalisés pour détecter chez eux la présence du SARM. S'il est présent, les patients sont isolés pour limiter les contacts avec d'autres patients. Puisque la bactérie peut se transmettre par simple contact, le personnel traitant doit porter masque et gants.

Selon le Dr Weiss, qui préside le Groupe contre la résistance aux antibiotiques (GRAM), le taux de résistance au staphylocoque doré atteint 25 % dans les hôpitaux québécois. À son avis, plusieurs hôpitaux n'ont pas les ressources nécessaires pour lutter efficacement contre cette bactérie et prévenir sa propagation. «La situation est pire dans les hôpitaux de soins de longue durée, qui sont moins organisés, et qui constituent de véritables réservoirs du SARM», dit-il.

Au Canada, on estime que 60 000 personnes par année contractent une infection lors de leur passage à l'hôpital, soit 10 % des patients. «Les hôpitaux sont des endroits propices pour attraper toutes sortes d'infections, d'ailleurs mieux vaut y rester le moins longtemps possible. Les infections nosocomiales [contractées à l'hôpital], malgré ce qu'on pense, continuent à tuer beaucoup de monde», rappelle ce médecin.

Les feux de forêt font boule de neige

Le temps sec nuit au travail des pompiers-forestiers

KARINE FORTIN
LE DEVOIR

En dépit des efforts de quelque 500 pompiers-forestiers, les immenses feux de forêt qui embrasent depuis six jours le nord du Québec ont encore une fois doublé de superficie au cours des dernières 24 heures.

Au sud du 52^e parallèle, dans la zone contrôlée par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), les incendies couvrent environ 200 000 hectares. La situation demeure particulièrement critique sur le territoire compris entre Manic V et le nord du Lac Saint-Jean. Depuis samedi, 17 feux ont été éteints, mais une quarantaine brûlent toujours et les neuf plus gros sont hors-contrôle.

À la Baie-James, située hors de la zone d'intervention de la SOPFEU, le gigantesque incendie de Némiscau est demeuré à peu près stable. Il couvre néanmoins 65 000 hectares, soit une superficie plus grande que l'île de Montréal. Une quarantaine d'autres foyers moins importants font aussi rage dans la région.

Hier, les vents d'ouest ont heureusement détourné l'avancée du brasier vers des régions inhabitées. Le feu a traversé les infrastructures d'Hydro-Québec et le village de Némiscau sans faire de dommages importants. Mais les quelque 600 résidents évacués au cours de la fin de semaine n'ont toujours pas pu rentrer chez eux.

Le nuage s'est déplacé

D'autre part, l'épais nuage de smog qui recouvrait Montréal et le nord-est des États-Unis dimanche s'est déplacé vers l'est pour atteindre Québec, le Bas-Saint-Laurent et les provinces maritimes. «Le ciel est couvert et on sent une faible odeur de BBQ», a dit Eric Santerre, porte-parole de la SOPFEU, dont le centre de coordination est situé juste au nord de la capitale. Selon son collègue Gérard Lacasse, la fumée devrait cependant se dissiper peu à peu en se déplaçant vers l'Atlantique.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec soutient que l'exposition à des fumées de bois ne représente pas de risques majeurs pour la santé, mais recommande tout de même aux personnes incommodes de demeurer le plus possible à l'intérieur et d'éviter de faire de l'activité physique intense à l'extérieur.

Selon la SOPFEU, la situation actuelle est l'une des pires à se produire depuis le début des années 1990. «Plus d'hectares ont brûlé depuis quelques jours que dans toute l'année 1995. Et c'était une assez grosse année», souligne M. Santerre.

À son avis, deux ou trois jours de pluie consécutifs seraient nécessaires pour stabiliser la situation et permettre aux autorités de lutter efficacement contre les feux les plus importants. Or, pour les régions touchées, Météo Canada n'annonce que des averse isolées pour aujourd'hui. «C'est un petit coup de main, mais ce n'est pas assez».

Par ailleurs, le député libéral fédéral d'Abitibi-Baie-James-Nunavik, Guy Saint-Julien, a rendu publique une lettre dans laquelle il demande au premier ministre du Québec, Bernard Landry, d'intervenir aujourd'hui auprès du gouvernement du Canada dans le but d'obtenir du renfort des Forces armées canadiennes. À la SOPFEU, on affirme n'être pas à bout de ressources: «On ne dira pas non, mais pendant que les feux sont actifs, ce n'est pas opportun.»

avec la Presse canadienne

«Rodeo-Chediski» s'est éteint en Arizona

REUTERS

Salt Lake City — Le gigantesque incendie de l'Arizona a été totalement circonscrit dans la nuit de dimanche à lundi, ont fait savoir les pompiers américains, après trois semaines de lutte contre les flammes, mais d'autres foyers continuent de ravager l'Utah.

L'incendie baptisé «Rodeo-Chediski» a ravagé 187 445 hectares dans la forêt nationale d'Apache-Sitgreaves et dans la réserve de Fort Apache, et détruit plus de 400 habitations, a précisé Mary Stuever, responsable de l'information aux services de lutte contre les incendies.

La zone reste pour l'heure fermée au public et les pompiers s'emploient à réhabiliter les étendues ravagées par les flammes pour éviter une brutale érosion due aux pluies imminentes.

L'incendie signalé le 18 juin a été déclaré totalement maîtrisé à l'issue d'une inspection aérienne ayant permis d'établir que les dispositifs pare-feu avaient permis d'enrayer sa progression, a précisé Mme Stuever.

Un millier de pompiers ont fait disparaître dimanche les tranchées creusées au bulldozer et se sont employés à replanter ou à ressemer dans la zone, a précisé Mme Stuever. Les équipes appelées en renfort devaient être démobiliées dès lundi.

«C'est un véritable tournant dans cet incendie, au point de pouvoir dire que nous en sommes venus à bout», a-t-elle affirmé. «Mais le désastre n'en est pas moindre».

La semaine dernière, un pompier à temps partiel accusé d'avoir allumé l'incendie Rodeo, qui a rejoint le brasier Chediski pour former une gigantesque fournaise, a plaidé non coupable.

Selon l'accusation, Leonard Gregg, 29 ans, aurait allumé deux incendies dans la réserve Apache pour s'assurer un emploi durant l'été.

Quant à l'incendie Chediski, il est dû à un randonneur égaré qui aurait tenté d'attirer l'attention d'un hélicoptère, le 20 juin, ont expliqué les autorités. Aucune inculpation n'a été prononcée pour le moment, mais l'enquête se poursuit.

Dans l'Utah, les pompiers sont à l'œuvre sur deux foyers qui menacent des habitations et des puits de gaz naturel à la frontière orientale de cet État de l'Ouest américain.

Depuis la fin du mois dernier, 46 300 hectares ont déjà été détruits par les flammes à travers l'Utah.

Les pompiers ont fermé 20 puits de gaz naturel par précaution et 500 bungalows de vacances ont été évacués.

L'agroalimentaire se gave d'antibiotiques

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Tenu en partie responsable, depuis des années, de l'augmentation des cas de bactéries que les antibiotiques ne peuvent plus combattre, les producteurs agricoles reconnaissent aujourd'hui leur implication dans l'antibiorésistance. Mais les actions pour enrayer l'inquiétant phénomène sont encore timides.

Le refrain est connu. À chaque apparition de nouvelles souches bactériennes résistantes aux antibiotiques, l'univers de l'agroalimentaire se retrouve inévitablement pointé du doigt. Pour cause. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de la moitié des antibiotiques produits à travers le monde le sont à des fins agricoles, principalement dans les élevages de porcs et de volailles. Or l'usage massif de ces médicaments en tant que facteur de croissance ou encore comme traitement préventif ou curatif pour vaincre les maladies inhérentes à l'intensification et l'industrialisation des élevages a une incidence directe, reconnaît l'OMS, sur l'émergence de «super bactéries».

«Le milieu agricole en est aussi conscient, lance le Dr Alain Laperle, président du comité sur l'antibiorésistance de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. La question des bactéries impossibles à vaincre à l'aide d'antibiotiques est effectivement préoccupante. Mais il n'y a pas lieu de paniquer non plus.» Car selon lui, la plupart des antibiotiques entrant dans les élevages appartiennent en effet à des familles qui ne sont pas ou peu utilisées en santé humaine. Et inversement. «La vancomycine, par exemple, à laquelle résiste le staphylocoque doré, n'est pas présente dans la pharmacopée vétérinaire», dit-il.

N'empêche, depuis plusieurs années, les cas de bactéries résistantes aux antibiotiques ne cessent d'augmenter dans les élevages, à commencer par les redoutables *Salmonella*, *Campylobacter* et *Enterococcus*. Et elles se transmettent à l'humain, comme le révélait une étude du Dr Sherwood Gorbach publiée en octobre dernier dans le *New England Journal of Medicine*.

De plus, doués d'une capacité impressionnante à s'adapter pour survivre à l'environnement, ces micro-organismes peuvent également s'échanger les gènes de leur résistance entre elles, accentuant du même coup le nombre de bactéries insensibles à l'arsenal thérapeutique actuel.

Le phénomène est impossible à arrêter, avoue ouvertement l'OMS. Reste donc à prendre des mesures pour l'endiguer. Comment? En s'assurant que les antibiotiques dont l'usage est répandu dans l'agriculture ne soit pas les mêmes que ceux utilisés en médecine humaine.

L'Union européenne a d'ailleurs agi en ce sens en 1998. Mais ce qui vaut en Europe n'est pas forcément bon de ce côté de l'Atlantique où deux classes d'antibiotiques à large spectre, les céphalosporines et les enrofloxacinés, mis à profit dans la lutte d'une multitude d'infections chez l'humain, occupent toujours une place de choix dans les porcheries et poulaillers du Québec.

Autre solution: limiter l'utilisation de ces antibiotiques à des fins préventives ou en tant que facteur de croissance, comme c'est encore le cas dans les industries porcine et avicole.

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec a d'ailleurs pris les devants en interdisant dans les élevages les antibiotiques pour accroître la taille des oiseaux. Mais elle continue toutefois à accepter leur usage pour le traitement des maladies, indique Denis Fredette, porte-parole de la Fédération.

«Actuellement, nous sommes en train de tracer le portrait de l'utilisation des antibiotiques dans le milieu agricole, reconnaît M. Laperle. Pour avoir une bonne idée de ce qui se passe, car jusqu'à maintenant la chose est difficile à quantifier... et les actions, par manque de transparence, visiblement laborieuses à prendre.



MIRO KUZMANOCI REUTERS

Des techniciens allemands inspectaient hier les restes du Tupolev russe qui est entré en collision la semaine dernière avec un Boeing cargo, faisant 71 morts.

Collision au-dessus du Lac de Constance

Un cafouillage dans les ordres transmis aux pilotes russes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Brunswick (Allemagne) — Un cafouillage dans les ordres transmis aux pilotes russes semble être partiellement au moins à l'origine de la collision de leur avion, un Tupolev, avec un Boeing cargo, au-dessus du Lac de Constance, qui a fait 71 morts, estimait lundi les enquêteurs allemands.

Ce nouvel élément de l'enquête semble innocenter encore un peu plus les pilotes russes, montrés du doigt quelques heures après la catastrophe, notamment par un ministre régional allemand, et les aiguilleurs du ciel suisses, chargés de contrôler la portion de cet espace aérien, pourtant en territoire allemand.

C'est ce qu'a d'ailleurs déclaré hier le président russe Vladimir Poutine à la veuve du commandant de bord, Alexandre Gross, s'appuyant sur les informations dont il a dit disposer.

«Les pilotes russes ne sont pas coupables de la tragédie», a dit M. Poutine pendant la rencontre avec les familles des victimes de la catastrophe à Oufa, la capitale du Bachkortostan, comme l'avait déjà affirmé vendredi le vice-ministre russe des Transports, Karl Rouppel. M. Rouppel a d'ailleurs réclamé hier des excuses des responsables suisses et allemands qui ont porté des accusations infondées.

Une semaine après la catastrophe, les premières analyses des boîtes noires des deux appareils, commencées vendredi par l'Office fédéral allemand pour les accidents d'avions (BFU), ont ainsi permis de mettre à jour une partie du scénario du drame.

Environ une minute avant le choc, le système d'alerte des cockpits des deux avions s'est mis en marche, en prévenant «trafic, trafic». Quelques 15 secondes après que celui du Tupolev 154 a donné l'ordre de «monter, monter», celui du Boeing 757 a donné l'ordre de «descendre, descendre».

Un avertissement aux pilotes russes qui aurait dû être le dernier. Car à peu près une seconde après, l'équipage du Tupolev 154 a reçu l'ordre des aiguilleurs de Zurich de «descendre au niveau 350, descendre immédiatement» et 14 secondes plus tard un nouvel ordre de leur part: «descendre immédiatement au niveau 350.»

Selon un porte-parole des enquêteurs allemands, ces ordres contradictoires reçus successivement par les pilotes russes expliqueraient peut-être pourquoi ils auraient hésité si longtemps à suivre les commandes de l'aiguilleur du ciel suisse, commandes qui ont finalement causé leur mort et celle des 67 personnes qui ils transportaient. Ils ont en effet suivi les avertissements venus de Zurich seulement au deuxième appel.

Juste avant la collision, un aiguilleur allemand de la tour de contrôle «Rhein Radar» (Radar Rhin) à Karlsruhe (sud-ouest) a également tenté d'avertir son collègue suisse de l'imminence d'une catastrophe après avoir repéré les avions sur son écran radar.

Mais la ligne téléphonique en contact direct avec les collègues de Zurich n'a pas fonctionné pour des raisons encore inconnues, a souligné un porte-parole de l'Office de la sécurité aérienne (DFS), basé à Langen (centre-ouest), près de Offenbach, Ute Otterbein.

L'identification des 71 personnes tuées dans l'accident devrait être terminée jeudi, selon un haut responsable de la police allemande. Au total, 43 corps avaient été identifiés lundi à la mi-journée.

Ce même jour, 31 personnes ont été enterrées à Oufa après une cérémonie funèbre.

Sur les 69 personnes qui se trouvaient à bord de l'avion russe, 45 enfants qui allaient en vacances en Espagne étaient originaires du Bachkortostan, tout comme l'équipage de 12 personnes.

Les cas de bactéries résistantes aux antibiotiques ne cessent d'augmenter dans les élevages

«Les pilotes russes ne sont pas coupables de la tragédie»

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Procès des 17 présumés membres ou associés des Hells Angels

Un témoin en verve

Stéphane Gagné raconte les différents épisodes ayant marqué sa vie de criminel

La Couronne a présenté hier le témoignage d'un premier délateur dans le cadre du procès des 17 présumés membres ou associés des Hells Angels. Stéphane Gagné, l'auteur des meurtres de deux gardiens de prison, a expliqué par le menu l'itinéraire qu'il a suivi pour accéder au club des Rockers.

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Quelques mois avant de rejoindre les rangs des Rockers, le délateur Stéphane Gagné faisait partie d'un groupe parrainé par la bande de motards et baptisé «l'équipe de football». Le groupe était chargé d'abattre des membres appartenant à la bande rivale des Hells Angels, les Rock Machine, afin d'agrandir le territoire de vente de drogue.

Les «équipes de baseball» frappent alors que les «équipes de football» tuent, a expliqué Stéphane Gagné lors de sa première journée à la barre des témoins. Comme il l'avait fait lors du procès du chef des Nomads, Maurice Boucher, le délateur a raconté hier aux membres du jury son passé criminel, sa participation à la préparation de deux attentats ratés ainsi que les meurtres de deux gardiens de prison, Diane Lavigne et Pierre Rondeau.

Le témoin repenté était en verve hier et les jurés ont pu en apprendre plus long au sujet de la hiérarchie au sein des Hells Angels, et des codes gestuels dont font ample usage les motards afin de communiquer entre eux tout en se

protégeant des micros indiscrets. Ainsi, l'évocation d'un policier est mimée par une tape sur la tête et une explosion par le geste d'une main qui s'ouvre. Les armes à feu quant à elles sont appelées des «patentes».

Il a ainsi relaté ses débuts dans le trafic de drogue alors qu'il gérait des piqueries dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve en 1993, et ses premiers contacts avec le Rocker Paul Fontaine et avec Maurice Boucher.

Après un séjour en prison pour trafic de stupéfiants, Gagné apprend de la bouche de Maurice Boucher que «quelque chose de gros» se prépare. On lui fournit un revolver, «comme ceux qu'on voit dans les vues allemandes», a-t-il précisé hier, et il reçoit le mandat de faire exploser un local des Rock Machine à Verdun en compagnie d'André Tousignant, un hang around des Nomads. Leurs deux tentatives échouèrent et lors de la préparation de la troisième, Stéphane Gagné est arrêté alors qu'il tente de voler un véhicule, une camionnette grise qu'on avait l'intention d'identifier aux couleurs d'Hydro-Québec pour dissiper les soupçons.

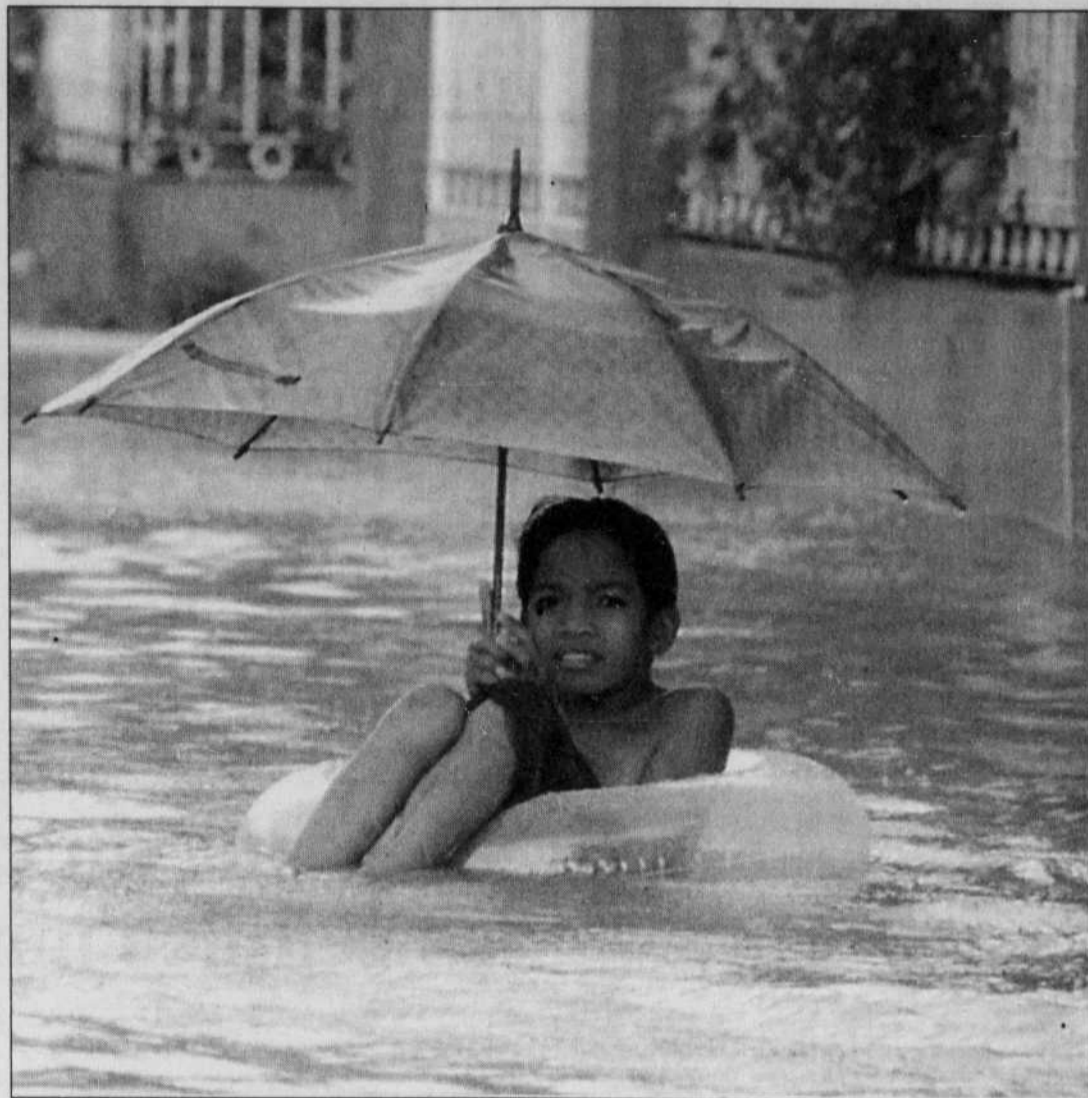
Stéphane Gagné a aussi raconté hier les meurtres des deux gar-

diens de prison. C'est finalement pour la tentative de meurtre de Christian Bellemare qu'il est arrêté par les policiers. Comme Steve Boies avant lui, Stéphane Gagné se met à table et devient à son tour délateur. Disposé à raconter avec force détails les différents épisodes qui ont marqué sa vie de criminel, Stéphane Gagné a même pris la peine à plusieurs reprises hier de se tourner vers les jurés pour expliquer des points plus techniques, notamment ceux concernant les trucs pour arriver à faire démarrer les moteurs de voitures volées et la fabrication de fausses plaques d'immatriculation.

Le juge Jean-Guy Boillard n'a pas apprécié l'attitude du procureur de la Couronne. À maintes reprises, il a rappelé M^r Jean-Pierre Saint-Jean à l'ordre, lui reprochant de semer la confusion en laissant le délateur «partir à la dérive» dans ses propos. «Vous êtes payé pour poser des questions», a-t-il lancé à l'avocat d'un ton excédé. Plus tard, il a même ajouté que malgré ses 40 ans de métier, il avait de la difficulté à suivre les explications du témoin. «Il va falloir mettre un peu d'ordre», a-t-il indiqué.

Le contre-interrogatoire de Stéphane Gagné, qui s'est amorcé en fin de journée, a permis au délateur de rappeler ses débuts dans le commerce de la drogue alors qu'il fréquentait l'école secondaire, ainsi que sa gestion de piqueries dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve en 1993. Le contre-interrogatoire se poursuit ce matin.

Un parapluie contre un déluge



ERIK DE CASTRO REUTERS

UN JEUNE PHILIPPIN naviguait en pleine rue, hier, dans la province de Pampaga, au nord de Manille. Depuis la fin de semaine, le typhon Chata'an a fait plus de 15 morts dans l'archipel de l'océan Indien. Des inondations causées par la mousson ont aussi fauché trois vies en Inde, et plus d'une vingtaine au Bangladesh. Dans ce pays, des centaines de milliers de personnes sont affectées par la crue des eaux qui emporte les maisons, détruit les cultures et empoisonne les sources.

Les montagnes d'ordures de Toronto

Pas si mauvais les déchets...

PRESSE CANADIENNE

Toronto — À quelque chose malheur est bon et la grève des employés municipaux pourrait, avec l'odeur de pourriture qui se dégage de amoncellements d'ordures ménagères, rappeler aux citoyens et aux entreprises qu'il est important de réduire la production de déchets, de même que de les recycler.

Des responsables soulignent, hier, que cette situation déplorable va réveiller les gens. «Ça rappelle que les ordures constituent un vaste problème et que nous devons tous avoir des habitudes responsables», affirme Suzanne Elston, directrice du Recycling Council of Ontario.

Être ainsi aux premières loges, les yeux et le nez dedans, pourrait faire évoluer les mentalités face aux déchets, estiment des écologistes.

Ainsi, en 1985, l'odyssée d'une barge pleine d'ordures — qui allait et venait le long de la côte atlantique des États-Unis — est restée d'actualité pendant des semaines, se souvient Gord Perks, porte-parole du groupe Toronto Environmental Alliance.

«L'image persistante de cette montagne errante de détritus a fini par mener à l'adoption des boîtes bleues», dit-il, référant à la couleur des bacs à recyclage domestique.

Il ajoute que le nouvel objectif de Toronto, soit envoyer la totalité de ses ordures ménagères ailleurs que dans les sites d'enfouissement, a été conçu à peu près au moment où le projet de les expédier à Kirkland Lake, dans le nord de la province et

dû être abandonné face à la vigueur des protestations.

Selon M. Perks, l'Ontario est derrière la Colombie-Britannique, qui recycle des rebuts d'automobile comme l'huile à moteur et les batteries, et elle traîne derrière le Nouveau-Brunswick, qui applique un régime strict de recyclage des bouteilles vides.

Le Parti vert de l'Ontario espère lui aussi un impact positif de l'arrêt de travail des 600 éboueurs torontois. «À long terme, accumuler les ordures dans les sites d'enfouissement n'est pas mieux que les voir s'empiler devant nos maisons», croit son porte-parole Michael Pilling.

«La seule vraie solution à long terme, c'est de réduire la production de déchets», conclut-il.

Le Canada vient en aide aux pays pauvres luttant contre le sida

PRESSE CANADIENNE

Le Canada versera 53,3 millions \$ sur une période de cinq ans pour aider les pays pauvres à lutter contre le sida, a annoncé la ministre de la Coopération internationale, Susan Whelan, hier.

La ministre en a fait l'annonce à l'occasion de la 14^e conférence internationale sur le sida qui se déroule à Barcelone, en Espagne, jusqu'à vendredi.

Les sommes seront octroyées par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

«La lutte contre le VIH/sida fait partie intégrante des efforts de développement de l'ACDI, elle en est même un élément fondamental, a déclaré Mme Whelan, par voie de

communiqué. Nous nous attaquons, dans le cadre de tous nos programmes, aux causes profondes de la pandémie, à savoir la pauvreté et l'inégalité.» Une grande partie de l'aide annoncée, soit 31,5 millions \$, visera à «encourager un changement de comportement [et à] aider les communautés en Afrique australe à soigner les personnes vivant avec le sida et à apporter un soutien à celles qui sont touchées», indique le communiqué du ministère.

Une somme de 7,8 millions \$ aura comme objectif de «freiner la propagation du VIH/sida au Kenya».

Un montant de 5 millions \$ sera aussi accordé pour mener des programmes sur la maladie au Pakistan. Une somme de 2,2 millions \$ sera aussi consacrée au renforcement des capacités de la Chine

pour prévenir le sida, et aux soins aux victimes de la maladie.

Par ailleurs, une étude dévoilée aujourd'hui à Barcelone, démontre que 75 % des gays et bisexuels des grandes villes américaines qui sont atteints du VIH ignoraient leur état.

Un tel résultat effraie des observateurs de la conférence, qui craignent que le sida se remette à gagner du terrain aux États-Unis. L'étude démontre que l'insouciance face à la contamination chez ces gays et bisexuels est trois fois plus répandue qu'il y a quelques années. Le responsable de la recherche, Duncan MacKellar, déplore aussi que plusieurs gays et bisexuels infectés ne soient pas rigoureusement soignés et qu'ils persistent dans leurs habitudes risquées pour la transmission du virus.

Clark conduirait les conservateurs à l'abattoir

Ottawa (PC) — L'ancien ministre conservateur fédéral, Heward Grafftey, qui souhaite remplacer Joe Clark à la tête de son parti, s'en est pris aux vellétés d'aspirant au leadership du libéral Paul Martin, hier.

M. Grafftey fut ministre dans le cabinet Clark qui a brièvement pris le pouvoir au Canada à la fin des années 70. Il reproche maintenant à Joe Clark de conduire le parti à l'abattoir.

M. Grafftey tenait une conférence de presse sur la colline parlementaire, hier, pour réitérer son appel à la démission de M. Clark. Mais tout en se faisant le pro-

moteur d'un mouvement de la base du PC dans lequel les «militants du parti» délogeraient M. Clark, M. Grafftey, paradoxalement, s'est dit choqué que M. Martin tente la même manœuvre dans les rangs libéraux pour écarter le premier ministre Jean Chrétien.

«Je pense qu'il fait quelque chose de stupide, et je sais qu'il ne sera jamais premier ministre, a déclaré M. Grafftey. Je me fiche de la quantité de ses appuis au sein de la base du parti. Il devrait s'arrêter, sinon, il va déchirer le grand parti de [Sir Wilfrid] Laurier.»

Quant à M. Chrétien, il a déclaré qu'il ne fallait pas «le sous-estimer». «Il a remporté trois majorités», a-t-il ajouté.

M. Grafftey, qui aura 74 ans le 5 août, affirme qu'il se portera candidat à la direction du PC si les délégués à l'assemblée générale annuelle du mois prochain, à Edmonton, votent en faveur d'une course au leadership.

Il a nié être en train de s'organiser contre M. Clark, affirmant se servir plutôt des médias pour inciter son parti à ne pas se détruire. M. Grafftey a été député de la circonscription de Brome-Missisquoi, en Estrie, de 1958 à 1980.

Les sources proches de Joe Clark divergent d'opinion sur ses intentions comme chef du parti. M. Clark, qui a maintenant 63 ans, a déclaré à plusieurs reprises qu'il entendait mener le parti à l'occasion du prochain scrutin fédéral.

CLUB
402
HOMME



Coupe-vent importés d'Italie réversibles
GRAND SOLDE D'ÉTÉ
150\$ seulement
RÉGULIER 350\$

1118, rue Ste-Catherine O.
2e étage, Montréal
Tél.: (514) 861-3636

Patrimoine en fleurs



Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés



Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été



Joe Clark

ARCHIVES LE DEVOIR

• LES ACTUALITÉS •

Cherchez l'erreur

Un couple blanc britannique a des jumeaux noirs

REUTERS

Londres — Une bataille juridique d'envergure semble se préparer en Grande-Bretagne, où un journal a annoncé hier qu'un couple blanc a eu des jumeaux noirs par suite d'une erreur commise au cours d'un processus de fécondation *in vitro*.

L'affaire, la première du genre signalée dans le pays, sera portée en justice l'automne prochain afin de déterminer qui l'on doit considérer comme les véritables parents des bébés.

Limbraglio résulterait du fait qu'un couple noir s'est forcé aussi d'avoir un enfant par fécondation artificielle au même moment, rapporte le *Sun* en citant un responsable du centre de traitement de la stérilité concerné. L'information n'a pas été confirmée par les responsables des services de santé, qui ont en revanche diffusé un avis de la Haute Cour qui leur fait obligation de garder le silence.

Selon des experts, une erreur a pu intervenir de trois manières dans le processus de fécondation *in vitro*, qui consiste à féconder un ovule avec du sperme avant d'implanter le ou les embryons qui en résulte[n]t dans l'utérus de la femme.

On a pu se tromper de sperme en fécondant le bon ovule, choisir le bon sperme en se trompant d'ovule, ou encore implanter dans l'utérus de la femme un embryon provenant d'un autre couple.

«C'est le pire de nos cauchemars», a déclaré Sonya Jerkovic, responsable du laboratoire du Centre de traitement de la stérilité de Londres. C'est une chose à laquelle nous pensons continuellement.

Elle a reconnu que des erreurs avaient pu être commises en dépit des contrôles effectués dans l'établissement, où l'on procède notamment au codage des échantillons par couleurs et où deux spécialistes sont présents à chaque stade du processus.

«Les embryons offrent tous le même aspect», a-t-elle noté. Les experts ont beau souligner l'extrême rareté de telles erreurs, l'affaire n'est pas de nature à rassurer les dizaines de milliers de Britanniques qui recourent chaque année à la fécondation *in vitro* pour avoir des enfants.

«On a toujours ça en tête — que se passera-t-il si ce ne sont pas les miens?», a déclaré Doriver Lilley, 37 ans, qui a donné naissance à des jumeaux par fécondation *in vitro* après six années d'échecs.

«Ce qui est affreux, c'est que l'erreur d'une personne va gâcher la vie de beaucoup d'autres», a-t-elle dit à Reuters. Cela ne passe pas inaperçu parce que les bébés sont noirs. Mais s'il s'était agi de deux couples blancs? »

À l'échelle mondiale, seules deux erreurs de ce type ont été enregistrées. En 1999, un bébé noir était né au sein d'un couple blanc par suite d'une erreur de manipulation d'un embryon dans un centre de traitement de la stérilité à New York. Le couple avait dû restituer le petit garçon à ses parents biologiques.

Mais aux Pays-Bas, une femme qui avait donné le jour à des jumeaux de père différents en 1997, après fécondation *in vitro*, a été autorisée à les garder. Le teint plus sombre du fils de Wilma Stuart, Koen, avait entraîné des tests qui ont démontré que son mari n'était pas le père; son échantillon de sperme avait été contaminé.

Une solution au rejet de greffe de moelle osseuse

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Une équipe québécoise de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont vient de mettre au point un traitement permettant de prévenir le phénomène de rejet qui compromet la réussite d'un grand nombre de greffes de moelle osseuse effectuées pour sauver les personnes atteintes de leucémie, de lymphome (tumeur des ganglions) ou de myélome (tumeur touchant les os), et les individus ayant été exposés à des radiations ionisantes consécutives à un accident nucléaire. Cette découverte fort remarquable au congrès de la Société internationale d'hématologie expérimentale (ISE) qui se tient actuellement à Montréal pourrait également accroître le nombre de donneurs potentiels. Une nouvelle encourageante, sachant que pour plus de 70 % des patients, on ne parvient pas à trouver de donneurs compatibles.

Deux cent cinquante-cinq greffes de moelle osseuse ont été pratiquées au cours de la dernière année au Québec, et 40 000 à travers le monde. Chez 45 % des patients, cette thérapie mène à la guérison. Lorsque le donneur est un frère ou une sœur du patient — ces parents sont les donneurs privilégiés pour ce genre de greffe —, la greffe échoue néanmoins dans 25 % des cas en raison de la «réaction du greffon contre l'hôte», une forme particulière de rejet, et ce, en dépit de l'administration de médicaments immunosuppresseurs sensés atténuer le phé-

nomène de rejet. Lorsqu'il s'agit de donneurs non apparentés mais présentant néanmoins un haut degré de compatibilité avec le malade, le taux de rejet varie entre 80 et 100 %.

Greffon et reconstruction

Contrairement à ce qui se passe lors de la transplantation d'un rein ou d'un cœur où l'organisme receveur anéantit l'organe étranger qu'on vient de lui implanter, dans la «réaction du greffon contre l'hôte», c'est le greffon, en l'occurrence les cellules souches de la moelle osseuse qui participent à la reconstruction du système immunitaire, qui s'attaque à l'organisme receveur.

Or parmi les multiples cellules qui composent le greffon, seul un petit bataillon particulier est responsable de cette guerre destructrice contre l'hôte: une catégorie de lymphocytes T, ces globules blancs qui assurent normalement notre défense contre les virus.

Le Dr Denis-Claude Roy, directeur du laboratoire de thérapie cellulaire de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et collaborateur de la société montréalaise Celmed Biosciences, a développé un traitement photodynamique qui permet d'éliminer sélectivement ces cellules indésirables du greffon.

Une fois que les cellules souches à greffer ont été collectées chez le donneur, elles sont mises en présence de tissu provenant du patient, explique le chercheur. On ajoute ensuite un colorant qui se fixe spé-

cifiquement sur les lymphocytes T activés, qui reconnaissent les cellules hôtes et s'apprennent à les éradiquer. Puis, on expose l'ensemble à la lumière. Celle-ci transforme le colorant en substance toxique pour les cellules qui l'ont emmagasiné.

Le Dr Roy a expérimenté avec succès ce procédé photodynamique sur des cellules humaines isolées en laboratoire.

L'approche est fort prometteuse, souligne-t-on dans la prestigieuse revue *Blood* éditée par l'American Society of Hematology, car elle permet d'éliminer uniquement les lymphocytes T qui reconnaissent le receveur, tout en épargnant ceux qui ont conservé leur fonction immunitaire et qui assurent la protection contre les infections virales.

Les Drs Nelson J. Chao et Benny J. Chen du Bone Marrow Transplantation Program de l'université Duke en Caroline du Nord ont à leur tour éprouvé le traitement photodynamique sur des greffons destinés au traitement de souris leucémiques.

Encore une fois, le succès est retentissant puisque 80 % des souris ont survécu au traitement, et ce, même si les greffons n'étaient pas toujours compatibles avec l'organisme receveur.

Une excellente nouvelle qui permet d'entrevoir l'utilisation de greffons provenant de la mère, du père ou des enfants du malade, des personnes qui jusqu'à maintenant ne pouvaient se proposer comme donneurs car leur génétique induisait un rejet total.

Le sang du cordon ombilical peut relever les cellules immunitaires de patients adultes

PRESSE CANADIENNE

Les cellules sanguines du cordon ombilical peuvent être une solution de rechange aux cellules souches embryonnaires pour soigner des maladies, a-t-on souligné hier lors du congrès de la Société d'hématologie expérimentale qui se déroule à Montréal.

Pour des raisons morales, le recours aux embryons ne fait pas l'unanimité.

D'après des recherches, les cellules sanguines prélevées sur le cordon ombilical des nouveau-nés peuvent relever le niveau immunitaire de patients adultes dont les défenses ont été détruites par la chimiothérapie. Pour plusieurs médecins, le sang présent dans le cordon ombilical pourrait aussi offrir un moyen autre que la greffe de moelle, pour le traitement de la leucémie notamment.

«Habituellement, les cordons ombilicaux sont jetés à la poubelle; or voilà que nous pouvons maintenant les utiliser pour sauver des vies», souligne Denis-Claude Roy,

un hématalogue montréalais. «Le recours au sang du cordon permettrait de résoudre certains problèmes associés aux cellules souches d'embryon, c'est sûrement là une réponse marquante au dilemme éthique», a-t-il déclaré.

Pour de nombreux malades atteints de leucémie, la moelle osseuse d'un donneur compatible ne peut être trouvée. En Amérique du Nord, des milliers d'entre eux succombent chaque année, faute de greffe.

Jusqu'ici les cellules du cordon ont servi surtout à soigner des enfants car, de l'avis des médecins, il y a trop peu de ce tissu disponible pour traiter utilement le système immunitaire d'un adulte.

Or de nouvelles recherches menées aux États-Unis montrent que les cellules du cordon ombilical se reproduisent à un rythme assez soutenu pour arriver à aider un patient adulte.

À l'Université de l'État de Washington, des chercheurs ont aussi découvert que des cellules souches, du gras ou de la peau d'adulte par exemple, peuvent remplacer les cellules souches d'embryon.

Ainsi elles sont capables de se muer en une foule d'autres types de cellules, qui vont former les pommures, le foie, la rate, le cœur et même le cerveau; dans ce dernier cas, le nouveau tissu cérébral pourrait soigner des victimes d'ACV (accident cérébro-vasculaire).

Pour les gens touchés par un accident cardiaque, du tissu régénéré pourrait réparer les dommages occasionnés au cœur. Au congrès de la Société d'hématologie, les participants ont fait valoir que la recherche ne doit pas être freinée par des considérations morales, centrées sur la notion de droits de l'embryon.

Une directive émise cette année par Ottawa autorise les travaux sur les cellules souches embryonnaires, pourvu que les embryons en question ne soient pas créés spécifiquement pour fins de recherche.

Le cadre réglementaire est plus contraignant aux États-Unis, où l'administration Bush limite les subsides fédéraux aux recherches menées avec seulement 64 cellules souches, déjà prélevées sur des embryons rejetés par des cliniques de fertilité.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

1592\$*

*4 lignes, 3^{me} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h00 tous les jours (lun.-ven.)

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant. Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- Maillot de bain féminin. - Enchaînement logique.
- Fait d'être arabisé.
- Action d'établir le coût.
- Le comique le provocateur. - Conformément.
- Chamois. - Textile. - Difficulté.
- Ego. - Marouette. - Oiseau bavard.
- Pronom toujours sujet. - Qui se produit deux fois par mois.
- Ferveur. - Prophète hébreu.
- Parfait. - Fer. - Boqueur américain.
- Espace sablé. - Loi votée.
- Article défini. - Oiseau nocturne. - Patriarche biblique.
- Fugitivement.

VERTICALEMENT

- Qui a rapport au mariage.
- Prière. - Tissu.
- Relatai. - Dorée.
- Arbrisseau du genre.

Solution d'hier

1. O U I E R A C A U L E
2. O U I E R A C A U L E
3. O U I E R A C A U L E
4. O U I E R A C A U L E
5. O U I E R A C A U L E
6. O U I E R A C A U L E
7. O U I E R A C A U L E
8. O U I E R A C A U L E
9. O U I E R A C A U L E
10. O U I E R A C A U L E
11. O U I E R A C A U L E
12. O U I E R A C A U L E

LES PETITES ANNONCES

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD
Magnifique maison de campagne, pisc., 1,6 acres, 15 min. de Granby, 1 h Stade Olympique. 175 000\$ (450) 539-2413, (450) 378-9995

135 TERRAINS

SOMMET DES LAURENTIDES
Superbes Terrains avec plateaux. Vue panoramique - Tranquillité (514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Beau quartier de MONTRÉAL-NORD. Pour personnes tranquilles 414, fermé, demi s.-sol, refait à neuf. Peinture, pl. de bois, s.-bain... Entr. lav.-éach. 450\$/m. (514) 231-7080

C.D.N.
3 1/2, 2e de triplex, pl. bois. Juillet 510\$/chauffé, équipé. 731-4550

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Grand 4 1/2 chauffé, rénové à neuf, 2e, tranquille. 1 100 \$/m. Mtro. Atwater. (514) 934-0618

HULL, 4 1/2, 2 c.c., 4 électros, foyer, pisc. À 5 min. d'Ottawa. 750\$ 1er août-30 avril. (819) 685-9917

MÉTRO FABRE ou BEAUBIEN
Superbe 5 1/2 refait à neuf, 2e, terrasse idéale 20 X10, vue jardin. Idéal retraités. Réf. 1er août. 900\$/chauffé. 279-0290

N.D.G. adj. 5 1/2, r. de c., boiserie, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lav./séch au s.s. 900\$/chauffé. 481-3114 (répondur).

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT Beau gr 5 1/2 1 500 p.c. tt. rénové, boiserie, pl. chêne, petit solarium. 1575\$ 514-916-0281

OUTREMONT Col. Stanislas, métro, 6 1/2, 2^e, 1450 p.c., 2 cc + 1, boiserie, bois franc, 5 électros, 1180\$/m.c.n. 1 sep. 514-248-3812

OUTREMONT Luxueux, rénové, env. 2 500 pc, style condo, chauffé, clim., pr. Théâtre Outr., 2800 \$/m + 419 chauffé, 1350\$/m. 514-824-2627

OUTREMONT. Prox. métro, 7 1/2, 2e, chauffé, 5 électros, stationnement. 1 350 \$/m. (514) 241-6609

PLATEAU 3853 Berri (Roy)
7 1/2 rénové, r.d.c., jardin, bois franc, s.-sol, balcon, stat., électros. Libre 1 août. 1 750 \$/m. Réf. Visite jeudi 11 juillet 18h à 20h (514) 748-4821

PRÈS HEC, STE-JUSTINE
Grand 3 1/2 chauffé, eau chaude, équipé. Clair. 550\$ 271-4168

VILLE ST-LAURENT
Métro Cole-Vertu, prox. train. Grand 4 1/2, calme, pl. bois. Près tous services. Stat. Libre 336-1701

VILLERAY - 3 1/2 rénové
Chauff. élect., entr. lav./séch., pl. bois franc, 450\$. (514) 781-0282

VILLERAY
Studio de 430 pl. ca., construction neuve, demi-sous-sol, très éclairé, chauffé. Près du Marché Jean-Talon. 520 \$/m. (514) 277-5170

WILBERTON-CRESCENT, 7 1/2
haut de duplex, 2 sfb, 5 électros, garage. 1er juillet. (514) 971-6003

164 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDOS À LOUER
De 2 560 p.c. à 2 200 p.c. Très luxueux, avec air climatisé, piscine, sauna, gymnase. (514) 256-5000 ou (514) 572-1285

C.D.N. (Pr. U de M + hôpitaux) Vue spectaculaire, 66 2 balcons, 2 ch. c., salon, s/diner, 2 s/bain, foyer, 5 électros-mén. Garage disponible, 1 200\$/mois. (514) 878-1078 p. 3

VIEUX-MTL. (St-Antoine/St-André)
Condo neuf, 1 000 p.c., terrasse, vue exceptionnelle, 1 500\$/mois, 1er juillet. (514) 995-6604

I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

Dollard-Des-Ormeaux
7 1/2, 4 c.c., 3 s. déb., près des services, 2 foyers, chauff. élec. Garage. 336-1701

167 MEUBLÉS

LOFT CORTICELLI sur canal Lachine, 1 000 p.c., 1 stat. int. 1 750\$ Bail 1 an. (819) 377-2775

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS à partir de 500\$/sem Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 845-4425

176 CHALETS À LOUER

ESTRIE - SUR FERME BIO Chalet 2 au 21 juillet et du 18 au 31 août. (819) 875-5156

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

PAPINEAU - DES CARRIÈRES
LOFT commercial, fin d'œuvre, approx. 2 000 p.c. 2^e, chauffé, éclairé. Libre imm. (514) 592-3905

301 ŒUVRES D'ART

Achat Fortin, Jackson, Lemieux, Richard, Lucien, etc. 418-648-9292

307 LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION achetez à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2142

BOUQUINERIE ST-DENIS(4075)
achète à domicile: arts, BD, philo, littérature. Serv. rapide. 288-5567

390 DIVERS

Abandon de projet. Solarium neuf entposé, verre trempé, 14 pl. x 10 pl. Re-vente à 7 500\$ ou meilleure offre. (514) 761-2518

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

	Aujourd'hui	Ce soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Risque d'orages	max 26	Dégagé min 13	Ensoleillé max 22, min 13	Ensoleillé max 23, min 11	Ciel variable max 25, min 13

La météo en un clin d'œil

	Hier	Normales
Max.	24	25.5
Min.	15	14.8
Precip.	0.0 mm	

Phases de la lune

7/10	7/17	7/24	8/1
------	------	------	-----

Canada

St. John's	☁ 24/12
Halifax	☁ 22/17
Ottawa	☁ 27/18
Toronto	☁ 25/20
Winnipeg	☁ 27/12
Edmonton	☁ 21/15
Regina	☁ 24/13
Vancouver	☁ 25/14
Whitehorse	☁ 21/17
Yellowknife	☁ 24/14

Le monde

New York	☁ 35/24
Chicago	☁ 34/26
Atlanta	☁ 33/21
Miami	☁ 25/23
Los Angeles	☁ 27/19
Rio de Janeiro	☁ 26/18
Amsterdam	☁ 25/14
Moscou	☁ 29/18
Tokyo	☁ 33/26
Sydney	☁ 18/9

Partez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL: www.meteo.ec.gc.ca

La météo canadienne sur le Web

LE DEVOIR

LE MONDE

Face à la «menace de la langue anglaise»

Les parlementaires francophones sont inquiets

SOUK CHANTHALANGSY
AGENCE FRANCE-PRESSE

Berne — L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui a ouvert sa 28^e session plénière lundi à Berne, a appelé à la défense de la langue française face à «la menace anglophone», et a fait part de son «inquiétude» sur l'évolution du conflit israélo-palestinien. Dès l'ouverture des travaux dans l'hémicycle du palais du Parlement helvétique, la présidente du Conseil national (chambre basse), Liliane Maury-Pasquier, a lancé un vibrant plaidoyer en faveur du français.

«Une langue est toujours plus qu'un moyen de communication, elle est aussi le support d'une culture et d'une âme. Nous devons veiller à la défense du français face à la menace de la langue anglaise», a souligné Mme Maury-Pasquier devant quelque 300 représentants des 64 États et communautés francophones.

Mais, selon elle, le rassemblement des peuples francophones «n'a de sens que s'il offre un espace supplémentaire de solidarité et d'échange». «La Francophonie doit contribuer à vaincre les fléaux de la faim et de la maladie, à agir efficacement contre la pandémie du sida, à sortir l'Afrique de sa situation dramatique actuelle, à promouvoir les droits humains et la démocratie», a-t-elle poursuivi.

«Tout se joue sur la volonté politique», a déclaré

Louise Harel

pour la nouvelle présidente de l'APF Louise Harel (Québec), «il y a une inquiétude partagée sur l'usage du français dans les relations internationales», mais dans ce domaine, a-t-elle souligné, «tout se joue sur la volonté politique».

«C'est vrai que l'anglais progresse et nous avons des inquiétudes quant à la place du français dans l'Union européenne. Il faut être là-dessus vigilant et extrêmement ferme», a estimé pour sa part le secrétaire général de l'APF, le sénateur français Jacques Legendre, rappelant que «la réserve de population francophone se trouve largement en Afrique».

Au cours de ce premier jour de session, plusieurs orateurs ont exprimé leur préoccupation sur «les situations de crise», en particulier l'évolution du conflit au Proche-Orient, où se tiendra le prochain sommet de la Francophonie du 18 au 20 octobre à Beyrouth.

«Les espoirs que cet événement [le sommet] contribuera à relancer le dialogue des cultures, dans cette région sinistrée par un conflit sanglant vieux de plus de 50 ans, sont grands. Le conflit au Proche-Orient s'est encore aggravé ces derniers temps, créant de la violence, de la haine et de la détresse», a souligné le ministre suisse des Affaires étrangères Joseph Deiss.

Selon des sources parlementaires, la commission politique de l'APF travaille sur une résolution «au ton ferme» sur le Proche-Orient, visant à «appuyer le plan de paix arabe» et dénoncer «la réoccupation par Israël des villes et villages palestiniens».

«Toutes les sections membres de l'APF se préoccupent de la situation au Proche-Orient, plus exactement du problème Palestine-Israël (...). Les sections libanaise et égyptienne sont tout à fait actives et concernées», a indiqué à la presse le sénateur Legendre.

Lors de la séance plénière du matin, le député égyptien Abdel Ahad Gamal Eldine a demandé au secrétaire général de la Francophonie Boutros Boutros-Ghali: «Comment peut-on réaliser la paix au Moyen-Orient?»

Dans sa réponse, l'ancien secrétaire général de l'ONU a exprimé son «pessimisme quant aux perspectives de paix à court terme», comparant même la situation actuelle à «celle d'avant la visite du président égyptien Anouar El-Sadate» en Israël. La résolution sur le Proche-Orient doit être soumise aujourd'hui au vote de l'APF.

Des victimes de la catastrophe de Bhopal entament une grève de la faim

AGENCE FRANCE-PRESSE

New Delhi — Des victimes de la catastrophe de l'usine chimique de Bhopal, qui avait provoqué la mort de quelque 6500 personnes en 1984 en Inde, observent une grève de la faim pour que les charges qui pèsent sur les principaux accusés ne soient pas réduites, a annoncé hier l'un des grévistes.

Warren Andersen, le directeur général à l'époque de Union Carbide, société américaine à laquelle appartenait l'usine de Bhopal (centre de l'Inde), et «d'autres personnes, ont été inculpés en 1987 d'homicide», a déclaré à la presse M. Sarangi. «Mais en mai de cette année, la police fédérale indienne a demandé à la justice de réduire les charges pesant contre eux, passant de l'homicide à la négligence», a-t-il affirmé.

La justice devrait faire connaître sa décision entre le 17 et le 18 juillet.

«C'est comme si la pire catastrophe industrielle au monde était traitée comme un accident de la route», a estimé M. Sarangi, membre de l'association Bhopal Group for Information and Action.

Si les charges qui pèsent contre M. Andersen, qui vit aux États-Unis, sont réduites, il ne pourra pas être extradé en Inde, selon M. Sarangi.

Le gouvernement fédéral indien a fait pression sur la police pour qu'elle modifie les charges afin de ne pas «mettre en péril les investissements en Inde, a-t-il encore affirmé. Le gouvernement indien place l'intérêt des compagnies multinationales avant la santé et les vies des personnes de ce pays.»

M. Sarangi et trois autres personnes sont en grève de la faim depuis dix jours.

Proche-Orient: Paris et Moscou relancent l'idée d'une conférence de paix

L'armée israélienne pense que Yasser Arafat sera écarté du pouvoir d'ici six mois

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS.

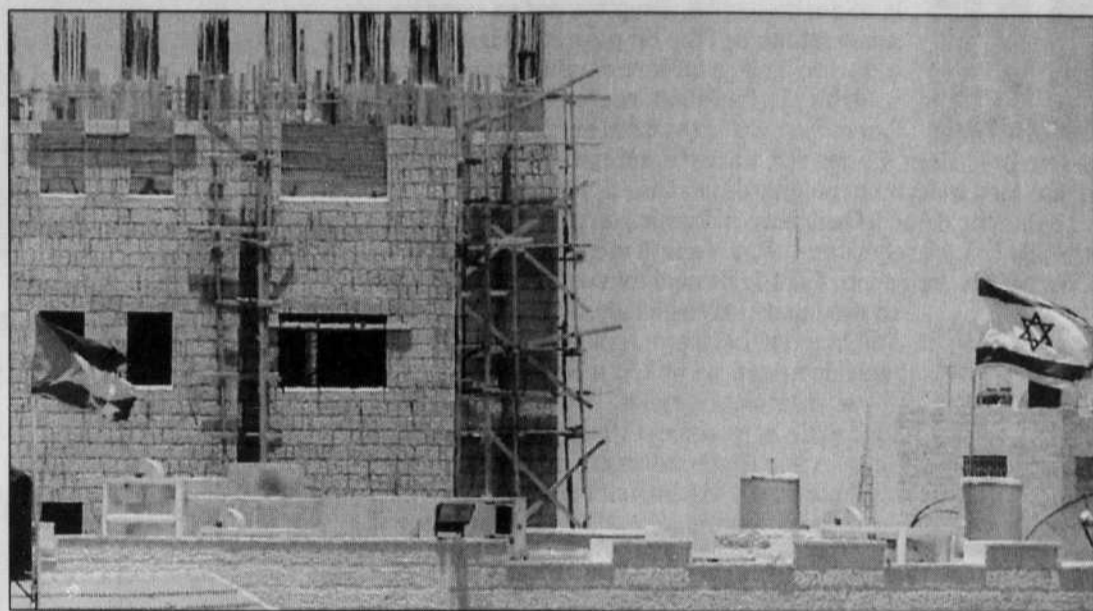
Moscou — Moscou et Paris ont appuyé hier la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, malgré les fortes réticences de Washington, et exprimé leur soutien au président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat que les États-Unis veulent écartier.

Cette convergence de vues a été exprimée à l'occasion de la première visite en Russie du nouveau ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, destinée à préparer le sommet Chirac-Poutine des 19-20 juillet à Sochi (sud de la Russie). «Nos positions concernant le règlement du problème coïncident en grande partie. Pour obtenir un tel règlement, il est nécessaire que la communauté internationale fasse des efforts soutenus, y compris l'organisation d'une conférence internationale», a déclaré le ministre russe Igor Ivanov.

Dominique de Villepin a pour sa part estimé que «l'outil pour avancer» vers un règlement de paix était une conférence internationale, projet commun du «quartette» États-Unis, UE, ONU, Russie, que le président américain George W. Bush n'a même pas mentionné dans son discours du 24 juin dernier. «La conférence internationale offre le cadre le mieux approprié à condition bien sûr qu'elle soit soigneusement préparée et que des termes clairs de référence soient fixés [dans le respect des résolutions de l'ONU et] le principe de Madrid: terre contre paix», a déclaré le ministre français.

M. de Villepin, qui vient de faire une tournée au Proche-Orient et doit se rendre mercredi aux États-Unis, s'est également prononcé «pour la création d'un État palestinien pacifique et souverain sur la base des frontières de 1967».

Les deux ministres ont également réaffirmé qu'ils considéraient Yasser Arafat comme le «représentant légitime» de l'Autorité palestinienne. «Arafat est un représentant élu et il appartient au peuple lui-même de décider par qui il doit être représenté», a déclaré M. de Villepin. Le ministre russe a pour sa part assuré que Moscou allait maintenir ses «contacts avec Arafat qui est le représentant légitime de l'Autorité palestinienne». Dans son allocution sur le Proche-Orient, George W. Bush avait appelé à la mise à



Les troupes de Tsahal encerclent à nouveau le QG d'Arafat à Ramallah.

OSAMA SILWADI REUTERS

l'écart, mais sans jamais le nommer, d'Arafat.

L'armée israélienne juge Yasser Arafat si affaibli qu'il pourrait être écarté du pouvoir par les Palestiniens eux-mêmes dans les six prochains mois, a rapporté hier le quotidien israélien *Ha'aretz*.

Selon un haut responsable militaire cité par le journal, l'étoile du président palestinien ne cesse de pâlir depuis que le président George W. Bush a préconisé sa révocation dans un discours prononcé le 24 juin, après 21 mois d'affrontements au Proche-Orient. «Il est de plus en plus vraisemblable que, dans un délai de six mois, sa réputation ait baissé au point qu'il ne soit pas en mesure d'empêcher l'émergence de nouveaux dirigeants plus pragmatiques», a dit le responsable cité par *Ha'aretz*.

Les militaires israéliens ont recommandé à différentes reprises qu'Arafat soit évincé du pouvoir par la force ou exilé. Le chef d'état-major de l'armée, Saul

Mofaz, a indiqué voici peu qu'il restait favorable à la solution de l'exil. Toutefois, les tentatives d'Israël pour isoler Arafat ont en général eu pour effet de rassembler les Palestiniens autour de leur vieux chef, qui incarne depuis des décennies leurs espoirs d'indépendance. On s'attend par ailleurs à ce qu'Arafat soit réélu à la faveur d'élections fixées à janvier 2003.

Selon *Ha'aretz*, la haute hiérarchie militaire semble avoir plus ou moins changé son fusil d'épaule et juger à présent possible de laisser les événements suivre leur cours sans les précipiter. «Le pouvoir attaché au président s'amenuise si rapidement, sous l'action d'un tel nombre de forces, qu'il ne paraît pas indiqué de l'expulser nous-mêmes. Cela passerait pour un infléchissement de la ligne américaine», selon une source citée par *Ha'aretz*.

L'armée israélienne s'est refusée à commenter l'article du journal.

L'OUA est morte, vive l'UA!

Kofi Annan invite les dirigeants africains à éviter la complaisance

MANOAH ESIPISU
REUTERS

Durban — Les dirigeants africains réunis en sommet ont enterré hier l'Organisation de l'unité africaine (OUA), mais Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, les a engagés à éviter toute complaisance en créant leur ambitieuse Union africaine (UA).

Une quarantaine de présidents et de souverains ont entamé ce sommet de deux jours à Durban, où le Libyen Mouammar Kadhafi a lancé un appel à l'intégration économique et politique sous les auspices de l'UA, qui verra officiellement le jour mardi.

«Nous acceptons l'aide mais refusons les conditions. Nous sommes riches en potentialités et en ressources», a dit Kadhafi avec son souci habituel de célébrer l'union des Africains en fustigeant sa dépendance envers l'Occident.

A la différence de l'OUA, l'UA sera en droit d'intervenir dans ses États membres dans les cas de génocide ou de crimes de guerre. Inspirée de l'Union européenne, elle regroupera 53 pays et aura entre autres objectifs de favoriser la démocratie et la prospérité sur un continent épuisé par les guerres.

«Nous allons opérer une transformation qui nous rendra économiquement et politiquement compatibles de nous-mêmes», a dit le président ougandais Yoweri Museveni à Reuters. «Nous n'avons donc plus besoin que des étrangers nous indiquent les règles à suivre.»

Mais Kofi Annan, originaire du Ghana, a attiré l'attention des dirigeants réunis sur le fait que l'immensité de l'Afrique, son sous-dé-

veloppement économique, ses dettes et son lourd héritage de guerres feraient de l'UA un ensemble beaucoup plus difficile à édifier que l'UE.

«Il faudra une grande force intérieure et une volonté politique de fer pour bâtir une union fructueuse dans ces conditions», a-t-il souligné dans son discours de Durban. Tout en relevant un respect accru pour l'Afrique de la part des gouvernements occidentaux, il a noté que les investissements étrangers dépendaient de l'arrêt des hostilités: «Ils nous respectent encore plus quand ils nous verront vraiment régler les conflits qui défigurent notre continent. Et je dis bien les régler. Il ne suffit pas de les gérer.»

Les armes parlent toujours

Le scepticisme domine, y compris parmi les délégués présents à Durban, quant aux chances qu'a l'UA de généraliser la paix sur le continent. «Parmi ces hommes, rares sont ceux qui céderaient le pouvoir d'eux-mêmes. Tout n'est que pouvoir et avidité. Comment espèrent-ils intégrer cette union?», confiait à Reuters un délégué d'un pays de la Corne de l'Afrique.

Si un apaisement paraît s'esquisser en Sierra Leone et en Angola, la parole reste aux armes du Libéria au Soudan, en passant par les deux Congo et la région des Grands Lacs.

À Durban, plusieurs intervenants se sont engagés à renforcer la démocratie, mais la crise politico-économique du Zimbabwe ne figurait pas à l'ordre du jour. Le président zimbabwéen Robert Mugabe était présent dans la salle. Ancien chef de guérilla réélu président

dans des circonstances hautement controversées en mars, il pourrait avoir à rendre compte de l'administration de son pays en vertu des statuts qui seront ceux de l'UA.

Le président sud-africain Thomas Mbeki, hôte du sommet, qui est l'un des trois dirigeants à avoir suspendu le Zimbabwe du Commonwealth après l'élection de mars, n'a fait aucune allusion à ce pays en évoquant les élections couronnées de succès en Afrique dans un passé récent. «Ces succès démontrent que ceux qui nous présentent comme un continent sans espoir ont tort», a dit Mbeki. «Des ses tout débuts, l'OUA fut rejetée par ses détracteurs comme une organisation vouée à l'échec», a-t-il ajouté en qualifiant le passage de l'OUA à l'UA comme une évolution et non une mort.

L'ancien président Nelson Mandela, qui fêtera ses 84 ans la semaine prochaine, est arrivé à la réunion en s'aidant d'une canne, au côté de son épouse Graça. À la naissance de l'OUA (1963), Mandela entamait une incarcération de 27 ans en tant que prisonnier politique. À l'issue d'un long combat contre l'apartheid, il devenait le premier président démocratiquement élu de son pays et le restait jusqu'en 1999.

Son successeur, Mbeki, doit être élu dernier président de l'OUA, puis premier de l'UA.

Kadhafi revendique la paternité de l'idée d'union africaine avec ses corollaires d'intégration et de «bonne gouvernance». De source diplomatique, on rapporte que Kadhafi a obtenu son intégration au comité de direction du NEPAD, le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique que d'aucuns tiennent déjà pour le «bras commercial» de l'UA.

EN BREF

Musharraf écarte Bhutto et Sharif

Islamabad (AFP) — La décision du président pakistanais Pervez Musharraf d'empêcher le retour au pouvoir des anciens premiers ministres Benazir Bhutto et Nawaz Sharif témoigne de la nervosité du dirigeant militaire à l'approche des élections législatives d'octobre, estiment des analystes. Musharraf a publié samedi un décret selon lequel toute personne qui a été premier ministre pendant deux mandats ne pourra occuper de nouveau cette fonction. Cette mesure concerne directement Bhutto et Sharif, chacun à deux reprises premier ministre entre 1988 et 1999. Tous deux vivent aujourd'hui en exil et auraient l'intention de rentrer au Pakistan pour y lancer une lutte pour la démocratie. De nombreux observateurs

ont prédit une victoire des partis hostiles au régime militaire.

Condamnation en Serbie

Prokuplje (Reuters) — Ivan Nikolic, un réserviste de 30 ans de l'armée d'ex-Yougoslavie, a été condamné hier, à l'issue du premier procès pour crime de guerre tenu en Serbie, à une peine de huit ans de prison pour avoir tué deux Albanais du Kosovo en 1999. «La chambre a reconnu Nikolic coupable car il a violé les lois internationales de la guerre en exécutant deux civils albanais avec plusieurs balles de son fusil automatique», a déclaré le président du tribunal Dragan Tasic. Jusqu'à présent, les seules actions entreprises par le gouvernement yougoslave avaient été de livrer certains anciens dirigeants au tribunal de La Haye

Séisme politique en Turquie

Ankara (AFP) — Husamettin Ozkan, l'homme de confiance du premier ministre turc Bulent Ecevit, a démissionné hier de son poste de vice-premier ministre, suivi dans cette démarche par deux ministres et une dizaine de députés du parti de la gauche démocratique (DSP) de M. Ecevit. Les démissions ne cessaient d'augmenter. M. Ozkan, qui fut très proche de M. Ecevit pendant de nombreuses années, a démissionné de son poste gouvernemental et du DSP, suivi du ministre de la Culture, Istemihan Talay, et du ministre d'État, Recep Onal. Une dizaine d'autres députés, tels que le vice-président du groupe parlementaire du DSP, Ali Ilksoy, ont annoncé avoir quitté leur parti en signe de solidarité avec M. Ozkan.

Enquête sur le meurtre de Qadir

Karzaï demande l'aide de l'Isaf

REUTERS ET LE MONDE

Kaboul — Les autorités afghanes ont demandé hier à la Force internationale d'assistance et de sécurité (Isaf) déployée dans la capitale Kaboul de contribuer à l'enquête ouverte sur l'assassinat du vice-président Hadji Abdul Qadir, a déclaré hier un porte-parole du chef de l'État Hamid Karzaï.

Au total, la police afghane a arrêté 12 personnes dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, mais elle n'a toujours pas progressé dans la recherche du mobile du meurtre, a déclaré lundi un responsable du ministère de l'Intérieur. Au nombre des douze figurent dix gardiens de la sécurité du ministère des Travaux publics appréhendés juste après l'assassinat de Hadji Abdul Qadir, commis samedi en plein jour alors qu'il sortait de ce ministère, dont il détenait le portefeuille en parallèle à la vice-présidence.

Seigneur de guerre pachoune, maître de la province de Nangarhar, frontalière du Pakistan et renommée pour ses champs d'opium, Hadji Qadir avait beaucoup d'ennemis. Entre rivalités politiques, vengeance tribale, règlement de comptes entre mafieux de la drogue, il est difficile de privilégier une hypothèse.

Dans un geste visant à casser le pouvoir des seigneurs de la guerre régionaux, Hamid Karzaï avait récemment donné à Hadji Qadir l'un des cinq postes de vice-président du pays en lui demandant publiquement de rester dorénavant à Kaboul. Parmi les chefs pachounes, il était l'un des plus importants. Son assassinat est un nouveau coup dur pour Hamid Karzaï, qui va devoir trouver un Pachoune assez représentatif et acceptable par les Tadjiks encore très puissants dans les instances du pouvoir, pour remplacer Hadji Qadir.

Ce dernier est, en outre, le deuxième ministre à être assassiné en plein jour et en plein Kaboul, ville considérée comme la plus sûre du pays, en raison de la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF). Le ministre de l'aviation civile, le Dr Abdul Rahman, avait été assassiné, sur l'aéroport de Kaboul, en février.

Malgré la commission d'enquête décidée alors par Hamid Karzaï et ses promesses d'un châtiement exemplaire pour les assassins — d'importants responsables proches des ministres de la Défense et des services de sécurité, dont les noms avaient été cités officiellement —, rien ne s'est produit. Cette fois encore, pour Hadji Qadir, M. Karzaï a nommé une commission d'enquête, qui est présidée par le vice-président Karim Khalili, tout en décrétant, mardi, un jour de deuil national.

Par ailleurs, les États-Unis comptent renforcer leur présence militaire afin de faciliter la distribution d'aide humanitaire dans la province d'Uruzgan (centre de l'Afghanistan), où des dizaines de personnes ont été tuées par un bombardement américain, a annoncé hier le Pentagone.

Le général américain Dan McNeill a évoqué dimanche avec des responsables locaux afghans dans les localités de Tirin Kot et Dehrawad, «un éventuel remplacement des forces de la coalition dans ce secteur et le démarrage d'opérations civiles et humanitaires», selon un porte-parole militaire à Bagram (près de Kaboul).

«Le général américain Dan McNeill envisage de fournir davantage de forces, non seulement américaines mais des alliés, afin d'établir un environnement stable et une assistance humanitaire» qui bénéficient à la stabilisation à long terme de la province d'Uruzgan, a précisé le général Gregory Newbold, membre de l'état-major interarmées américain, au cours de la même conférence de presse au Pentagone. Mais chronologiquement «la sécurité précède l'humanitaire», a-t-il souligné.

Cependant Washington se refuse toujours à mettre des soldats américains dans l'Isaf, une force surtout européenne et dirigée par la Turquie, et qui est cantonnée à la sécurisation de la capitale Kaboul.

É D I T O R I A L

Chaos appréhendé

L'assassinat, samedi, d'un des cinq vice-présidents du gouvernement afghan est venu confirmer l'état d'extrême fragilité de l'équipe au pouvoir à Kaboul. Les risques de déstabilisation sont réels et font du même coup ressortir les immenses carences de la mission de paix en poste à Kaboul.

adj. Abdul Qadir représentait une carte maîtresse dans le gouvernement Karzaï puisqu'il incarnait la présence de l'ethnie pachtoune au sein d'une équipe largement dominée par la minorité tadjike. De plus, par sa connaissance intime de l'Est du pays, ce seigneur de la guerre était en mesure d'assurer un certain contrôle de Jalalabad, région hautement inflammable. Cet assassinat, en plein jour, n'est pas un précédent. En février, un autre ministre avait connu le même sort, froidement poignardé par trois fonctionnaires.

Le meurtre d'Abdul Qadir isole encore un peu plus Hamid Karzaï et rompt le fragile équilibre politique que la présence de la victime apportait à sa formation. Il fait également fondre les espoirs de la communauté internationale, à commencer par Washington, qui a tout misé sur le gouvernement de transition formé le mois dernier.

Cet assassinat survient alors que les Pachtoune de la province d'Uruzgan sont encore sous le choc d'un bombardement américain qui a tué par erreur 48 personnes et fait 117 blessés. Après avoir tergiversé pendant plusieurs jours, les États-Unis ont finalement présenté leurs excuses et, partant, admis leur bêtise. Mais ce bombardement n'est pas la première bavure américaine en territoire afghan. En janvier, quelque 20 civils avaient trouvé la mort dans cette même province du sud-est, sans parler des quatre soldats canadiens tués lorsqu'un pilote américain avait largué une bombe en direction des membres du bataillon canadien prenant part à des exercices de tir.

Les Américains ont promis de faire enquête sur les motifs du bombardement du 1^{er} juillet, mais il est probable que toutes les informations relatives à ce drame ne seront jamais rendues publiques. Quoiqu'il en soit, cela a provoqué une vive réaction à Kaboul où le gouvernement a publiquement exhorté les États-Unis à prendre les mesures nécessaires pour que de tels drames ne se reproduisent plus. Mais la réaction a été infiniment plus vive dans la province touchée où, déjà, plusieurs réclament carrément le départ de l'armée américaine.

Cette hostilité ne facilitera pas la tâche de l'armée dans une région cruciale pour elle où le mollah Mohammed Omar, chef suprême des talibans, aurait de nombreux sympathisants. Mais elle contribuera peut-être à remettre en question le rôle des États-Unis dans cette région, rôle que déjà, hier, des sénateurs américains entreprenaient de dénoncer.

Tentant de calmer le jeu, le département de la Défense a d'ailleurs promis que les militaires participeraient à la distribution d'aide humanitaire dans les villages bombardés la semaine dernière. En effet, il est fondamental que Washington dédommage les victimes qui ont perdu le peu de biens qu'elles possédaient.

Mais, au-delà de cette erreur, et compte tenu qu'un second membre du gouvernement vient d'être assassiné, il est sans doute temps de revoir le rôle des États-Unis en Afghanistan. La lutte au terrorisme ne suffira pas à garantir la stabilité du pays. Avant d'envoyer ses troupes en Afghanistan, l'administration Bush avait finalement inclus la reconstruction du pays au nombre de ses objectifs, mais du bout des lèvres. Aujourd'hui, les sénateurs américains ont mille fois raison de remettre cet objectif oublié en cours de route à l'ordre du jour.

Personne ne niera par ailleurs que la sécurité reste primordiale. Washington, qui aime faire cavalier seul, continue donc de refuser de participer à la Force internationale de sécurité qui n'est déployée qu'à Kaboul et qui est désormais sous commandement turc. Mais il serait à tout le moins important que cette Force puisse être déployée à l'extérieur de la capitale, dans les régions où les guerres fratricides n'ont jamais vraiment cessé.

Le meurtre d'un pilier du gouvernement fragilise encore davantage une coalition que son chef a eu toutes les misères du monde à former, tant les rivalités entre des composantes ethniques qui s'entre-tuent depuis 23 ans sont encore vives. Il démontre également que la présence étrangère reste indispensable, du moins dans la mesure où elle joue un rôle de soutien, en sus de la chasse aux terroristes, de plus en plus évanescents.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Dommages collatéraux

Le Canada a acheté quatre sous-marins d'occasion de la Grande-Bretagne. Lors des essais, de nombreuses avaries ont été constatées. L'un d'eux avait même une sérieuse voie d'eau. En entrevue à la radio, le ministre de la Défense déclarait sommairement que le coût d'acquisition très bas justifiait bien quelques inconvénients.

Pour un rappel à sa mémoire, durant la Première Guerre mondiale, les soldats canadiens étaient équipés de carabines Ross bon marché, ce qui a eu pour résultat que les cimetières se sont vite remplis à cause de ces mêmes petits inconvénients.

Encore une fois, notre cher gouvernement fédéral place ses priorités à la mauvaise place et le ministre ne semble pas s'inquiéter outre mesure des humains qui y sont en cause. Comme garant de la bonne gestion financière, le Parti libéral du Canada peut aller se rhabiller. Et le ministre n'a pas à s'inquiéter, quoi qu'il arrive, on pourra toujours lui trouver un emploi à « juste pour rire ».

Richard Marcell
Repentigny, juillet 2002

Traitement de faveur

Sur la Rive-Sud de Montréal, l'équité en prend pour son rhume en matière de transport en commun.

Afin d'assurer une uniformité de tarification entre les citoyens de la nouvelle ville de Longueuil, les usagers du transport en commun de Saint-Bruno bénéficient depuis quelques mois d'un traitement de faveur.

Voici les faits: pour se procurer une carte TRAM (train, autobus et métro), les usagers de Saint-Bruno payent un tarif de 80 \$ (celui de la zone 3 de l'Agence métropolitaine de

transport-AMT), alors qu'un tarif de 111,50 \$ est en vigueur pour la zone 5 de l'AMT, qui est la leur.

Ainsi, bien qu'ils se situent dans la zone 5 de l'AMT, les usagers du transport en commun de Saint-Bruno jouissent d'une subvention du ministère du Transport du Québec qui leur permet de bénéficier du même tarif que les autres citoyens de la nouvelle ville de Longueuil, soit celui de la zone 3, qui est de 80 \$ pour la TRAM. Ce faisant, chaque usager de Saint-Bruno profite d'un rabais de 31,50 \$ par mois ou de 378 \$ annuellement! Où est l'équité pour l'ensemble des autres usagers de la zone 5, qui doivent déboursier chaque mois 40 % de plus que les usagers de Saint-Bruno pour obtenir le même service de transport en commun?

Actuellement, le financement de l'AMT est obtenu dans des proportions de 28 % des usagers, 10 % du secteur municipal, 15 % du gouvernement et 47 % des automobilistes. Ceci signifie que les usagers de la zone 5, autres que ceux de Saint-Bruno, sont doublement pénalisés car en plus de payer davantage pour un même service, ce sont leurs taxes et impôts qui financent la contribution du ministère du Transport du Québec qui procure un rabais aux seuls utilisateurs de la TRAM de Saint-Bruno.

Pour les utilisateurs du train à la gare de Saint-Bruno non résidents de cette ville et qui sont dans la zone 5 (les citoyens de Sainte-Julie, de Chambly, de Saint-Basile, de Carignan, etc.), la situation est encore plus défavorable car ils payent aussi par le biais d'une taxe sur leur permis de conduire, puisque le transport en commun pour se rendre à la gare n'est disponible que pour les citoyens de Saint-Bruno.

Marc-André Veilleux
Sainte-Julie, 26 juin 2002

Les palais de justice, des cours de récréation

«Plaide coupable, tu vas être accusé de meurtre au 2^e degré.» Celui qui parle ainsi n'est sûrement pas l'avocat du Bon Dieu.

Un meurtre diaboliquement prémédité ainsi récompensé: quelle farce! Et dire que le commun des mortels qui ment de son propre chef aux représentants de la «Justice» est immédiatement accusé de méfait ou d'outrage au tribunal. Deux procureurs se concertent: celui de la Couronne et celui de la Défense; pour demander à l'accusé ayant commis un meurtre prémédité de plaider coupable afin de bénéficier d'une accusation réduite de meurtre non prémédité: quel exemple dégradant!

Puis, le juge va imposer sa sentence: pourquoi au juste? Puisque de toute façon, cette sentence va être coupée en deux, en trois ou en quatre, l'accusé ayant droit au bout d'un certains temps à une libération... inconditionnelle! Les palais de justice sont devenus des cours de récréation où presque tout le monde s'amuse aux dépens de ceux qui n'ont pas du tout envie de jouer.

Dans les années 80, je suis moi-même passée trois fois devant trois juges de la Cour municipale de Montréal. «Mon» avocat m'a laissée tomber parce qu'il me disait: «Plaide coupable, tu vas t'en tirer seulement avec une amende.» J'ai refusé net. J'ai plaidé: non coupable. Que voulez-vous, cet avocat plaiderait sa cause, pas la mienne!

J'ai quand même payé une amende, car j'étais coupable de stress, d'écoeurement, ce qui m'a fait faire une grosse crise de nerfs en pleine nuit. Quel crime!

Hélène Perrault
Montréal, 28 juin 2002

LIBRE OPINION

L'ADQ: naissance d'un mythe

OLIVIER TREMBLAY

Étudiant au baccalauréat en science politique à l'Université Laval

Les résultats des dernières élections partielles ont fait réagir toute la classe politique québécoise. Déjà ébranlés par l'élection d'un deuxième député adéquiste dans Saguenay et par la montée fulgurante de l'ADQ dans les sondages, les deux partis traditionnels (PQ et PLQ) sont maintenant consternés de voir que la vague Dumont ne semble pas baisser aussi rapidement qu'elle a monté. Même les analystes politiques semblent à court d'explications face à un phénomène aussi surprenant qu'inattendu.

D'un point de vue non partisan, il est réellement difficile de comprendre l'origine de la montée adéquiste. Jusqu'à un certain point, c'est même inquiétant de voir ce qui se passe en ce moment sur la scène politique québécoise.

Tout d'abord, l'ADQ n'a pas soudainement accroché la population grâce à un discours mobilisateur et à un projet de société intéressant. Au contraire, le programme du parti est le même depuis plusieurs années et les idées «nouvelles» sont les mêmes depuis les dernières élections. De plus, malgré les tentatives du politologue respecté de l'Université Laval, Guy Laforest, de le recentrer pour le rendre plus accessible à la population québécoise, le programme demeure très à droite, particulièrement au plan économique, dans la lignée du Parti républicain aux États-Unis et de l'Alliance canadienne au Canada.

Il est donc complètement absurde de croire que l'ADQ propose de «nouvelles» choses pour le Québec. Ce qui ne veut pas nécessairement dire que toutes ses propositions sont mauvaises pour autant, car les autres partis ont très peu de «nouvelles» choses à offrir eux aussi. On se retrouve donc avec trois partis offrant des discours diffé-

rents, mais néanmoins connus.

Ce qui est nouveau pour les électeurs québécois, c'est d'entendre un discours aussi à droite avoir autant de résonance sur la place publique. Lors des élections de 1998, Jean Charest avait tenté de soumettre quelques idées inspirées de Mike Harris et du discours néo-libéral, mais il s'était rapidement fait rabrouer par ses opposants et par les syndicats. Il avait donc recentré son discours rapidement pour ne pas trop déplaire à l'électorat.

La différence aujourd'hui, c'est que les gens ont l'impression que Mario Dumont offre du «vrai» changement, car il cache ses propositions très conservatrices sous des discours populistes et accrocheurs. Les conséquences directes de son programme sont plutôt floues pour la population, alors Dumont en profite pour cogner sur d'autres clous où il est assuré de bien paraître étant donné qu'il n'a jamais gouverné (transparence, liens avec le pouvoir, etc.). Notons, de plus, que le chef de l'ADQ est celui qui est à son poste depuis le plus longtemps parmi les trois chefs de parti en présence; il est donc illusoire de croire que M. Dumont est un jeune politicien qui est en dehors de toute la sphère politique québécoise alors qu'il baigne dedans depuis près de 15 ans.

Il est tout aussi difficile de comprendre comment on peut rattacher l'étiquette de «jeune» au parti de Mario Dumont. Faisant moi-même partie de la génération montante, je ne me reconnais aucunement dans les propositions de son parti, qui m'apparaissent tout sauf «jeunes» et représentatives de ma génération.

Et que dire des milliers de jeunes qui sont venus manifester lors du dernier sommet des Amériques

à Québec? Ces personnes étaient à coup sûr des opposants au néo-libéralisme et ne peuvent donc en aucun cas être associés à la mouvance adéquiste. De plus, il est bien évident que les jeunes attirés par l'ADQ ne sont pas égoïstes pour autant, comme l'a récemment insinué Rita Dionne-Marsolais, mais plutôt attirés par un discours vague et populiste. Ce discours a la particularité de vouloir tout dire et de ne rien proposer en même temps («Donnons le bon message à Québec», «Votons pour du vrai changement»).

Il est certainement désolant de voir que tant de gens sont attirés par un discours vide de sens, mais l'ADQ n'a d'autre choix que de miser là-dessus pour ne pas effrayer des électeurs potentiels, étant donné son programme trop à droite.

Par ailleurs, il est inquiétant de constater l'espèce de rejet du politique que l'on retrouve chez certains dirigeants adéquistes. Cette tendance est malheureuse et risque d'être néfaste pour notre société. Elle rejette tout sans nuances et reconnaît peu de légitimité à notre système politique en place. Elle englobe tous les politiciens et toutes les politiques sous un même chapeau, celui du «dépassé» et du «corrompu», celui qui fait de la politique dans le seul but de servir ses intérêts personnels. Pourtant, l'exemple de la France et du Front national devrait nous apprendre que notre système politique n'est pas à l'abri des extrémismes et des généralisations inappropriées. Sans comparer l'ADQ au FN, il s'agit plutôt de comprendre comment des mouvements extrémistes prennent naissance dans nos sociétés, et l'incitation au rejet du politique en est certainement une des causes.

Il faut aussi souligner la défaite gênante de David Levine dans la circonscription de Berthier. Sans rien enlever à la compétence de la députée élue, Marie

Je
m'inquiète
plutôt
de voir
que tant
de gens
appuient
un parti
sans trop
savoir
pourquoi

I D É E S



Non seulement «la mondialisation» est un concept des plus fluctuants et discutables, mais ceux qui sont rassemblés sous le label générique d'«anti» ont en général des objets de lutte beaucoup plus précis et se prononcent rarement «contre elle» sans nuances.

Pour en finir avec «l'antimondialisation»

Cette catégorisation ignore la complexité des questions en jeu, et le refus des nombreux acteurs qui s'y intéressent sérieusement de réduire cette complexité à peu de chose

FRANÇOIS DE BERNARD

Président du GERM (www.mondialisations.org), l'auteur a dirigé le Dictionnaire critique de la mondialisation (Le Pré aux Clercs, 2002)

Il est des catégories qui tuent, ou, à défaut, rendent tout débat impossible, suscitent la confusion au sein des discours les plus éclairés, font régresser le mouvement des idées au lieu de le favoriser. La catégorie «antimondialisation», qui s'est taillée une place de choix dans l'espace politico-médiatique des cinq dernières années, est l'une de ces catégories mensongères, délétères, et même: mortifères.

De Seattle à Kananaskis, en passant par Davos et Porto Alegre, Québec et Göteborg, cette catégorie prétend «rendre raison» des postures, des théorisations, des manifestations les plus diverses, les plus opposées, les plus problématiques. Echappée de la boîte de Pandore des illusionnistes du concept événementiel, elle fige des positions qui ne l'étaient pas nécessairement. Elle fabrique du dissensus *a priori* là où un peu d'attention eût plutôt discerné débat contradictoire, délibération, constitution de rapports de forces, enfin politique. Elle ignore la complexité des questions en jeu, et le refus des nombreux acteurs qui s'y intéressent sérieusement de réduire cette complexité à peu de chose.

Là où un jugement «extra-moral» se révélerait infiniment précieux, elle s'offre aux discours en vogue comme le pauvre ressort d'une morale pauvre qui se moque de savoir et préfère diviser.

Elle est mensongère, cette catégorie, en tous ses aspects, car elle fait de «la mondialisation» quelque chose qui serait bien connu et dont il n'y aurait pas à douter, et de son aversion supposée quelque chose qui serait homogène, clair et distinct. Or, non seulement «la mondialisation» est un concept des plus fluctuants et discutables, mais ceux qui sont rassemblés sous le label générique d'«anti» ont en général des objets de lutte beaucoup plus précis et se prononcent rarement «contre elle» sans nuances.

Leurs luttes visent ainsi des mouvements globaux ou régionaux de privatisation des secteurs publics, de mise en cause des «acquis sociaux», de libéralisation, d'ouverture des marchés, d'«ajustement structurel», de spéculation boursière et monétaire, de menaces sur l'environnement, d'impérialisme culturel... mais, de moins en moins «la mondialisation» au singulier, dont chacun perçoit qu'elle n'est ni une évidence ni un monolithisme et offre au contraire des figures contrastées, les unes rejetées par un grand nombre (la «globalisation» économique et financière), les autres approuvées aussi

largement (mondialisation des informations, des solidarités, des résistances).

C'est ainsi que le Forum social mondial de Porto Alegre refuse d'être caricaturé comme plateforme des «anti», et se revendique plutôt comme lieu d'élaboration d'autres formes de mondialisation, d'autres modalités de rapports économiques, culturels, sociaux et politiques que celles imposées par la vague de «globalisation» en cours.

Elle est délétère, cette catégorie d'antimondialisation, car son usage considère improbable et compromis d'avance le dialogue à l'œuvre entre ce qu'elle identifie comme deux bords irréconciliables. Comme s'il n'y avait que deux bords... D'une certaine manière, elle fait les questions et les réponses: des «questions» qui n'en sont pas et des «réponses» qui ne le sont pas plus. Elle voit et elle entend ce qui l'arrange dans les manifestations de rue, les «contre-sommes», les citadelles assiégées des témoins du G8, de l'Union européenne ou de la ZLEA.

Pour l'essentiel: problèmes de sécurité, mesures de police, discussions balistiques... mais elle ne s'intéresse guère aux contenus, encore moins à l'indispensable travail critique sur les sujets et les projets controversés, mené au long cours avec persévérance par les acteurs les plus divers et les moins «idéologues». Sans parler de son ignorance pour les passe-elles qui se cherchent (qui ne sont pas toutes «jaunes»), les évolutions dans les positions ou les dogmes des uns et des autres, enfin, la volonté largement partagée d'avancer dans l'approche concrète de «ce qui fâche», des motifs plus que fondés de cette mésestimation, et de ne pas en rester là.

Non, de tout cela, de ces mouvements fragiles, infinitésimaux ou spectaculaires, le qualificatif d'antimondialisation se moque et n'en a cure.

Enfin, antimondialisation est mortifère, parce que la violence imaginaire de cette catégorie produit des effets de réel qui dépassent les attentes et les procédures de contrôle normatives, comme on a pu le constater à Gènes, de manière emblématique. Identifié comme «antimondialisation», un jeune manifestant sincère devient aux yeux du «responsable de l'ordre» un ennemi de la société, un délinquant, un terroriste. Il est investi d'une négativité absolue (le refus du «monde libre», du «progrès», de «la démocratie...») à laquelle il s'agit de répondre par tous moyens avec une sévérité sans faille.

Il apparaît comme la remise en cause d'un ordre certes imparfait mais stable, solide, «efficace», et que les citoyens ordinaires ne sauraient aliéner pour le saut dans l'inconnu qu'il semble proposer. C'est à ce titre qu'il est combattu de manière martiale, avec les méthodes de l'Argentine et du Chili des années 1970, dans les rues de Québec ou de Gènes, sinon dans les montagnes de Kananaskis. Voilà aussi ce qu'engendre cette expression irresponsable, qui donne un

sens aussi «clair» que dangereux à quelque chose qui ne l'est pas.

Mieux à faire

Pour autant, s'il faut en finir avec le mot «antimondialisation», ce n'est pas pour y substituer un autre mot qui ferait la conquête de son marché sur les mêmes brisées. Il y a, en effet, mieux à faire et plus exigeant. Une telle exigence débiterait avec la reconnaissance ce que ce qui se joue derrière l'idée de «mondialisation» est autre chose que la rencontre des cyniques et des naïfs dont on nous égrène la chronique désolante.

Elle continuerait avec le repérage que la profondeur conflictuelle à l'œuvre au cœur des mondialisations en cours, outre le fait d'être aussi normale que souhaitable, est intrinsèquement multilatérale et ne saurait être réduite à une mise en scène binaire de plus (avec mutation alternée des rôles des bons et des méchants...).

Elle se poursuivrait avec la conviction acquise par expérience que la privatisation du monde mondialisé se trouve renforcée et perpétuée par la diffusion accélérée de certaines monnaies battues et mises en circulation par les maîtres du jeu, puis relayées par ceux qui acceptent d'y jouer, au risque de leur responsabilité, en l'espèce illimitée. Des monnaies qui portent les noms de «libre-échange», «gouvernance», «économie de marché», «productivité», «compétitivité», «libéralisation», «lutte contre la pauvreté», «développement durable», «mondialisation» et «antimondialisation», parmi bien d'autres.

Or, aujourd'hui, ce n'est sûrement pas d'un pseudo concept comme antimondialisation dont nous avons besoin pour penser le devenir du monde instable et inquiétant — car il ne peut que nous éloigner de ce dont nous devons nous rapprocher. Ce serait plutôt de vrais concepts comme alternative, code monétaire, communautarisme, cosmopolitisme, dignité, domination, émancipation, fragmentation, interculturel, mémoire, migrations, partage des savoirs, régulation, totalitarisme et universalisation que nous devrions nous emparer ou nous réapproprier pour entendre le sens problématique des mondialisations en cours.

Cela est-il trop demander aux narrateurs impatients des nouvelles «fractures» et à leurs auditeurs avides d'«informations factuelles», à leurs lecteurs friands de «documents»? En fait, que nous le voulions ou non, nous ne pourrions pas prospérer longtemps sous le régime d'une classification formelle qui gomme toutes les difficultés sans en résoudre aucune.

Il est donc temps, non seulement de renoncer à une catégorie qui désabuse, blesse, et parfois tue, mais encore, et en réponse: de répandre l'usage d'outils incommodes, de concepts résistant au simplisme en vigueur, de questionnements inédits qui n'apparaîtraient pas de trop pour se saisir de mondialisations nous échappant avec autant de constance que d'ironie. Si l'antimondialisation n'existe pas, la critique et son travail doivent exister plus que jamais face aux mouvements du monde.

Décès du théologien André Naud

L'intelligence de la foi

GUY DURAND

Professeur émérite, Université de Montréal, et ex-collègue d'André Naud

Le Québec vient de perdre un de ses grands théologiens, à l'âge de 76 ans, André Naud, prêtre de la Société de Saint-Sulpice. L'essentiel de son œuvre porte sur l'intelligence de la foi, la liberté de croire, la liberté de penser dans l'Église. Il y a quelques années, il a publié un livre remarquable sur l'autorité dans l'Église, intitulé *Le Magistère incertain* (Fides, 1987).

Une anecdote attribuée au pape Jean XXIII illustre bien le centre de son propos. À quelqu'un qui lui rappelait son autorité infaillible, le pape répliqua: «Infaillible, moi! Mais je suis faillible comme tout le monde, sauf lorsque j'engage toute l'autorité de l'Église. Ce qui est très rare.»

Naud y dénonce la tendance à élargir démesurément l'infaillibilité du pape — notamment aux dilemmes de morale purement naturelle, humaine — et la tentation constante du catholicisme à être fondamentaliste. Quelques années plus tard, il a fait paraître un second livre intitulé *Un aggiornamento et son éclipse* (Fides, 1996). Comme son titre l'indique, le livre porte sur l'évolution de la pensée opérée au concile romain Vatican II durant les années 1960 et la tendance de plus en plus forte depuis des autorités romaines à revenir en arrière, à revenir à droite, à récupérer le concile Vatican II à la lumière de Vatican I que le dernier concile voulait explicitement dépasser.

Naud a publié plus récemment une conférence faite l'année précédente sous le titre *Pour une éthique de la parole épiscopale* (Fides, 2001), où il demande précisément aux évêques d'avoir plus de courage pour exprimer leurs pensées dans la communauté chrétienne et notamment face à Rome, afin de favoriser les débats publics et mieux acculturer l'Évangile. Si on veut une évolution dans l'Église, il faut d'abord permettre et favoriser une grande liberté de réflexion et d'expression.

À la fin de l'été sortira son dernier livre, posthume, sur l'intelligence de la foi ou, plus précisément, sur les rapports de l'intelligence humaine avec les dogmes. Le livre s'inspire de la réflexion d'une philosophe et mystique juive, Simone Weil, qui a vécu dans la première partie du XX^e siècle et qui, attirée par le catholicisme, a longtemps, sinon toujours refusé de se convertir justement à cause des dogmes qui lui semblaient faire injure à l'intelligence. André Naud tente de concilier l'adhésion aux mystères de la foi chrétienne avec le respect de l'intelligence humaine. Le titre parle par lui-même: *Les dogmes et le respect de l'intelligence* (Fides).

De quelques conversations avec l'auteur, je dégage le thème central suivant: le mystère est quelque chose qu'on n'a jamais fini de comprendre; c'est pourquoi les formulations dogmatiques ne sont pas des ukases, mais des guides ou des repères — essentiels, quoique toujours acculturés — pour faire avancer la réflexion et parfaire la compréhension, la foi chrétienne n'étant liée à aucune philosophie.

Quelques mois avant sa mort, Naud disait que ce livre constituait son livre clé, le livre de sa vie. Livre qui marque l'aboutissement de sa pensée, la pointe de son évolution intellectuelle, le raffinement de sa foi. Atteint d'un cancer qui l'affaiblissait depuis des années, il disait il y a quelques temps: «Si je puis finir ce livre, je pourrai mourir en paix.»

Le livre plaira sûrement aux intellectuels chrétiens en recherche d'intelligence. Il pourra toucher aussi les incroyants intéressés à voir une autre image de la foi chrétienne, l'image d'un croyant soucieux d'harmoniser sa foi avec son intelligence. Il ne plaira sans doute pas aux fondamentalistes pour qui la «vérité» est sclérosée dans un livre sacré, interprétée par une autorité doctrinaire qui, même lorsqu'elle admet une évolution doctrinale, refuse de le reconnaître, sous prétexte que la parole de Dieu ne peut changer. Tout autre est la perspective d'André Naud.

En dehors de ces grandes questions dogmatiques, André Naud ne dédaignait pas de s'intéresser à des questions plus concrètes: la régulation des naissances, l'abolition collective, la place des femmes dans l'Église, l'enseignement religieux dans les écoles, l'Évangile et l'argent. Pensée progressiste, critique, argumentée, constructive, mais jamais désinvolte.

Avant d'enseigner à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, André Naud a enseigné la philosophie au Séminaire de Fukuoka au Japon. Sa santé l'a obligé à revenir au Québec. Concurrément à son enseignement, il a été un des théologiens du cardinal Paul-Emile Léger au concile Vatican II, il a été président du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation du Québec, membre ou responsable de plusieurs associations.

André Naud fut souvent incompris, contesté, rejeté même. Il restera toujours pour moi et plusieurs d'entre nous le modèle du théologien libre, l'image d'un homme de foi, la figure d'un croyant soucieux d'intelligence, un homme d'Église, un homme d'institution sachant que les institutions sont là pour servir les femmes et les hommes réels et non le contraire.

Son respect de l'intelligence se traduit par un respect tout aussi grand des consciences. Révélatrice à tous égards cette prière imprimée sur un carton jaune trouvé sur sa table de travail: «Seigneur, donnez-moi de respecter votre mystère, ceux pour qui j'écris, ceux que je suis obligé de critiquer, aidez-moi enfin à me respecter moi-même.»

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous prendrons contact avec son auteur.

Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports), Paul des Rivères (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (musique), Caroline Montpéit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Cornellier (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutrinas (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy (communiqué); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Gérard, Anouk Hurbach, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Hélène Gervais, Marie-Ève Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe-administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Internet de plus en plus utilisé par les extrémistes

Berlin (Reuters) — Campagnes de recrutement de candidats à l'attentat-suicide, promotion de la violence et jeux de massacre racistes: autant de contenus Web encore minoritaires mais en expansion depuis les attentats du 11 septembre 2001, dénonce l'étude annuelle du centre Simon Wiesenthal sur le racisme et la xénophobie dans Internet, publiée hier.

«Les groupes extrémistes utilisent indéniablement davantage Internet pour leurs activités», a déclaré le rabbin Abraham Cooper lors d'une conférence de presse de présentation du rapport «Digital Hate 2002» pour lequel les équipes du centre ont examiné 25 000 sites Web par mois.

Sur cet échantillon, 3300 sites sont classés comme «problématiques» en 2002, un chiffre en hausse par rapport aux 2600 de 2001.

Le rapport mentionne notamment un jeu intitulé «Kaboom!» où le joueur incarne un kamikaze qui doit courir dans une rue pour trouver le meilleur endroit où se faire exploser et provoquer le maximum de victimes.

Autres exemples, le jeu autrichien «KZ Managers», mettant en scène un camp de concentration (ou KZ en allemand, pour Konzentrationslager) où les détenus sont des Turcs; le jeu de tir «Ethnic Cleansing» des adeptes du «pouvoir blanc» de la National Alliance américaine et le «Area Alpy» suédois où les cibles sont des photos de Noirs.

SIDA

SUITE DE LA PAGE 1

Le Dr Anthony Fauci, chef des maladies infectieuses aux Instituts nationaux américains de la santé (NIH), estime que les résultats des études sur le T-20 sont impressionnants et porteurs d'espoir pour les patients atteints de virus résistants.

«Apporter une nouvelle classe de médicaments peut donner espoir à ces personnes. De tels médicaments aideront à ramener le virus à un niveau où une personne peut mener une vie en bonne santé, sans être malade», observe le Dr Fauci, qui n'est pas lié aux recherches sur le T-20.

Les études ont impliqué un total de 1000 patients dans le monde pour qui les traitements actuels n'étaient plus efficaces. Les «cobayes» ont continué à prendre leur cocktail de médicaments habituel, mais les deux tiers ont également reçu une injection de T-20 deux fois par jour.

Après 24 semaines, la quantité de virus dans le sang avait baissé sous les niveaux de détection chez 37 % de ceux qui ont bénéficié du nouveau traitement, contre 16 % pour les autres.

Avant l'étude, les patients avaient environ 80 cellules CD4 par millimètre cube de sang. Un nombre inférieur à 100 est considéré comme dangereux. Après six mois, le nombre moyen des cellules a augmenté de 76 par millimètre cube dans le groupe T-20, contre une hausse de seulement 32 pour les autres.

Reste une autre étude moins réjouissante annoncée lundi. Le Dr Siliciano a présenté des travaux indiquant qu'il apparaît désormais moins probable d'éliminer un jour le VIH de l'organisme. «Il semblerait qu'il ne sera jamais possible d'éradiquer ce réservoir avec la thérapie antirétrovirale seule. Une autre approche serait nécessaire.» Mais il devrait être très difficile de créer un médicament pour éliminer les cellules dormantes infectées, prévient le Dr Siliciano.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

OBSCURE

SUITE DE LA PAGE 1

intérimaire paraphés il y a moins de deux semaines entre les deux pays.

En vertu de l'article 9 (plus précis dans la version anglaise), chacun des pays «doit donner suite à la demande d'aide présentée par l'autre partie et s'efforcer, de la manière qu'elle estime justifiée dans les circonstances, de faciliter le rétablissement des personnes dont le besoin de protection a été établi». Ainsi, une personne qui se tourne vers les États-Unis et qui est reconnue avoir besoin de protection pourrait recevoir de l'aide du Canada pour s'établir en territoire canadien ou ailleurs.

«Cela peut toucher des gens qui se présentent ou sont coïncés dans une ambassade, un consulat, n'importe où», de dire cette source fédérale. Et le camp de Guantanamo peut figurer sur cette liste? «Pourquoi pas?» répond-elle sans hésiter. Elle rappelle que l'accord fait toujours l'objet de consultations et, selon elle, les deux pays n'auraient pas convenu du nombre de réfugiés visés.

Rien dans les conventions internationales sur le droit d'asile ne force les pays à aider au rétablissement de personnes réfugiées, précise Nanda Na Champassak, de la délégation canadienne du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il s'agit plutôt d'une tradition humanitaire adoptée par certains pays, dont le Canada.

Le Canada sélectionne à l'étranger des réfugiés en situation précaire à qui il accorde une aide pour s'établir au pays. Le Québec participe à la sélection de ceux qui s'installeront chez lui et offre lui-même une assistance.

Le scénario prévu dans l'entente canado-américaine modifierait la façon de faire canadienne à au moins un égard. Selon la nouvelle loi sur l'immigration, le Canada sélectionne, à quelques exceptions près, des réfugiés référés par quelques organisations internationales. Même un agent d'immigration canadien ne peut agir seul dans ce domaine, souligne Janet Dench, directrice du Conseil canadien pour les réfugiés.

«Les intérêts des États-Unis ne sont pas les mêmes que ceux du Canada. On se demande pourquoi les États-Unis devraient avoir le pouvoir que les agents canadiens n'ont pas de référer des cas», souligne-t-elle.

Les Américains cherchent depuis longtemps un moyen d'éviter de recevoir tous les réfugiés cubains et haïtiens qui atteignent ses côtes. Une de leurs

armes est d'éviter qu'ils se rendent à destination en interceptant les embarcations en mer et en refoulant les passagers vers le pays d'origine. Si on ne les refoule pas, on les détient.

Actuellement, l'Immigration and Naturalization Service ne détient pas de demandeurs d'asile sur la base navale de Guantanamo, à Cuba, car ses installations aux États-Unis suffisent à ses besoins, croit Karen Kraushaar, des services d'information de l'INS.

On a eu recours au camp de Guantanamo par le passé pour faire face à des arrivées massives de demandeurs d'asile, dit-elle sans exclure que ça puisse se reproduire. Cette politique a soulevé la controverse en 1991 lorsque des milliers de réfugiés haïtiens ont pris la mer pour fuir le coup d'État. Dans les années 1990, l'exode des Cubains s'est ajouté à celui des Haïtiens. En 1994, on évaluait entre 45 000 et 60 000 le nombre de personnes retenues sur la base.

Si la plupart des Cubains ont eu droit à une protection législative spéciale qui leur garantit pratiquement le statut de résident permanent, ce ne fut pas le cas des Haïtiens qu'on jugeait être des migrants économiques. La majorité d'entre eux ont été refoulés vers Haïti. Encore aujourd'hui, seulement ceux qui prouvent qu'ils fuient la persécution pourront rester. Et encore.

En mai, The Weekend Australian soutenait que les Américains avaient tenté, en échange de leur aide dans la crise des réfugiés afghans qui secouait l'Australie, d'obtenir de Canberra le rétablissement de réfugiés cubains et haïtiens sur son territoire. Les autorités australiennes ont nié l'existence d'un accord mais quelques réfugiés haïtiens en provenance des États-Unis auraient quand même été admis, selon le journal.

La disposition sur le rétablissement dans le projet canado-américain n'a rien à voir avec l'objectif de l'accord, soit la réduction des demandes d'asile à la frontière entre les deux pays. Le projet d'entente de «pays tiers sûr», souhaitée depuis longtemps par le Canada, exige qu'une personne demande le statut de réfugié dans le pays où elle séjourne. Plus question de passer par les États-Unis pour se présenter à la frontière canadienne comme le font actuellement 60 % des personnes qui demandent l'asile à un point d'entrée au Canada.

«C'est un peu bizarre de mêler les deux choses. Ça donne l'impression que le Canada voulait avoir cette entente pour les demandeurs d'asile et les États-Unis, de leur côté, avaient d'autres intérêts et ont donc essayé de faire accepter quelque chose par le Canada», avance Mme Dench.

SAINT-LAURENT

SUITE DE LA PAGE 1

par l'Environnement d'être déposé comme convenu au Conseil des ministres en juin 2001. Ce déblocage survient après une refonte des règles de gestion des fumiers et lisiers, qui traduisent de nouveaux rapports avec le ministère de l'Agriculture.

Vendredi, André Boisclair annonçait la mise en réserve de 11 territoires situés en forêt boréale qui totalisent 13 000 km² uniquement sur la Côte-Nord. Le ministre ajoutait aussi la mise en réserve de 19 000 autres km² réservés cette fois à la création de six nouveaux parcs naturels, ce qui fait passer le total des aires protégées au Québec de 48 536 km² à 80 832 km², soit pratiquement autant que les 85 000 km² protégés par l'Ontario.

Mais si l'Ontario a atteint la norme internationale de 8 % d'aires protégées, le Québec a haussé son pourcentage global de 3 % à 4,85 %, selon ses chiffres.

Mais un différend oppose sur cette question les grands groupes écologistes qui estiment que le Québec n'atteint pas 4,85 %, mais qu'il est passé d'un peu moins de 2 % à 3 % avec l'ajout de territoires ajoutés vendredi. La différence tient au fait que Québec inclut un territoire comme Anticosti

dans son calcul, alors que les écologistes l'excluent parce qu'il s'y pratique de la coupe forestière, quoique sur une faible portion du territoire, et cela, en partie à des fins de régénération du couvert forestier ancien. Or les normes de protection internationales exigent que les territoires reconnus comme aires protégées soient soustraits à l'exploitation minière, forestière et hydro-électrique. Le ministère entend cependant permettre la chasse, la pêche et la villégiature dispersée dans ses aires protégées parce qu'au Québec, ces activités ne menacent pas la faune, et que leur gestion en assure plus souvent qu'autrement la pérennité, voire l'augmentation des cheptels.

En annonçant vendredi la protection de 32 291 km² de nouveaux territoires, Québec y décréait du même souffle un moratoire sur tout nouveau droit minier, forestier et hydraulique.

Sur la Côte-Nord, Québec entend protéger une partie de l'île René-Levasseur, les monts Groulx, les landes sèches du lac Gensart, les drumlins du lac Bright Sand, le nord du bassin de la Matamec, la vallée des lacs Belmont et Magpie, les buttes du lac Aux-Sauterelles, la rivière Natashquan et sa vallée. Pas un mot cependant de la Moisie, où l'association

MARLEAU

Jamais il n'était parvenu à une simplicité doublée d'une telle intensité

SUITE DE LA PAGE 1

en scène *Maîtres anciens* (à Avignon justement), il rêve de comédiens qui refusent les artifices du jeu pour simplement faire entendre la poésie des mots.

Maeterlinck offre donc à Marleau l'occasion d'aller au bout de son parti pris artistique. Comment? En réduisant les six hommes et six femmes de la pièce à deux comédiens. Céline Bonnier et Paul Savoie sont condamnés à l'immobilité. Leur image a été fixée sur vidéo et elle est projetée sur des masques. Chaque personnage a été enregistré séparément en temps réel. Les comédiens ne se sont même jamais rencontrés. Marleau a de plus retravaillé les trames sonores sur ordinateur.

Sur reste donc plus que les mots de Maeterlinck, dits magnifiquement. Et les visages, tous différents et les mêmes à la fois. L'immobilité force à scruter chaque expression et les visages finissent par ressembler à de véritables masques mortuaires. Denis Marleau n'a pas changé un traître mot au texte de Maeterlinck. Seules quelques répliques sont reprises en groupe et répétées pour marquer le rythme.

Jamais Denis Marleau n'était parvenu à une simplicité doublée d'une telle intensité. Sa pièce arrive à un moment où de nombreuses productions présentées à Avignon s'interrogent sur le rôle du comédien. Partout, celui-ci est transformé en objet et remplacé par des clones, des machines et des gens ordinaires, handicapés ou clochards. Avec ses masques vidéo, Denis Marleau s'inscrit magnifiquement dans ce questionnement et propose une vision qui dépasse de très loin le seul théâtre québécois.

Si *Les Aveugles* n'attireront probablement pas les foules (la salle ne contient pas plus d'une cinquantaine de spectateurs), la pièce devrait néanmoins être promise à un bel avenir en Europe.

Celui qui a dit que «l'émotion est en train de tuer le théâtre» a paradoxalement produit une œuvre pleine des sentiments les plus troubles et les plus intenses.

SANS-LOGIS

SUITE DE LA PAGE 1

loyer octroyé dans le cadre des mesures d'urgence. Ce supplément permet à un ménage sur l'aide sociale de ne consacrer que 25 % de ses revenus à se loger, le gouvernement comblant la différence jusqu'à un certain maximum, établi selon la grandeur du logement. (Les difficultés, et les coûts, rencontrés par les petits travailleurs pour se loger cette année ne sont, eux, comptabilisés nulle part et le plan d'urgence ne s'adressait pas vraiment à eux.)

Des 836 ménages, poursuit Mme Hébert, 358 ont été relogés: «Plus de la moitié, soit 192, ont trouvé eux-mêmes un logement, et 166 en ont obtenu un par l'entremise de l'OMH.» Il reste donc 478 ménages toujours à la recherche d'un logis. Là-dessus, quelque 60 ménages, pour un total de 90 personnes dont 35 adultes seuls, étaient toujours hébergés hier à la polyvalente Saint-Henri.

«Ça signifie que 420 ménages ont un réseau de solidarité composé de parents ou d'amis, qu'ils sont capables de se débrouiller et de se prendre en main», note Mme Hébert. Non sans souligner que la cohabitation n'est pas facile pour autant et que si elle dure trop, «ça va finir par péter!». Mais ces gens, qu'on ne voit pas dans les médias, ne sont pas dépendants de l'aide publique.

Ne reste donc, comme hébergés, que des capricieux ou des poqués? Là aussi, Louise Hébert a des chiffres à faire valoir. Sur les 836 ménages qui ont un supplément au loyer, il y a eu 181 offres de logement refusées. Un même ménage peut avoir refusé plusieurs offres.

Seuls une trentaine de refus ont été considérés injustifiés de la part de l'OMH. «On parle de 29 refus de la part de ménages hébergés par la ville, alors qu'ils avaient la bonne typologie pour habiter le logement proposé. Une famille dans un cinq et demi par exemple, ou une mère de famille avec deux enfants de moins de sept ans dans un quatre et demi, explique Mme Hébert. La plupart du temps, on nous disait que ce n'était pas le bon

quartier. Mais pour nous, c'était vraiment difficile de faire mieux vu ce qu'il reste sur le marché.» Dans de tels cas, les ménages perdent quelques places sur la liste des priorités.

Par contre, d'autres refus sont considérés justifiés: un appartement trop petit par exemple. «Ou encore, on a trois ménages qui comptent un handicapé. Il faut absolument trouver un logement adapté à un fauteuil roulant!», précise Louise Hébert.

Il est clair, ajoute-t-elle, que les ménages encore hébergés par la ville recouvrent une foule de réalités. Certains ont un profil de chambreurs, à la limite de l'itinérance; d'autres ont de multiples problèmes (neuf cas ont d'ailleurs été pris en charge par la Régie régionale de la santé et des services sociaux); d'autres sont simplement victimes de malchance.

Mais de quelle malchance parle-t-on? Un reportage diffusé la semaine dernière au Point, sur les ondes de Radio-Canada, a ravivé le débat. La famille dont il était question n'était prête à aucun compromis pour se trouver un logis, attendant l'appartement qui lui tomberait du ciel dans le petit coin de quartier qu'elle ne voulait pas quitter.

Pierre Lagrenade, organisateur communautaire de Châteauguay, fulminait quand il a vu le reportage. «Des gens désorganisés à ce point-là, oui ça existe, mais ce n'est pas la majorité! Et même ceux qui sont hyper-désorganisés, qui prennent des décisions inexplicables aux yeux des autres, arrivent à résoudre leurs problèmes avec un support adéquat.»

Lui-même est fortement impliqué depuis des années dans les groupes de logement communautaire de Châteauguay. Il siège, aux côtés de locataires, au conseil d'administration des habitations Aux Baux Soles, un OSBL (organisme sans but lucratif) de 46 logements qui regroupe des familles à faibles et moyens revenus. Une façon de faire innovatrice et souvent citée en exemple dans le milieu du logement public.

«Nous-mêmes, on a fait des expulsions de locataires», reconnaît M. Lagrenade. Des gens à qui on of-

frait du support, à qui on a donné toutes les chances, et qu'on a malgré tout dû amener à la Régie du logement. Mais c'est arrivé trois ou quatre fois en dix ans. C'est peu sur la centaine de ménages qui sont passés depuis le début!

«Alors oui, il y a des gens qui ont besoin d'une catastrophe pour se réveiller ou qui sont spécialisés dans l'exploitation de situations de crise. Mais on trouve des gens comme ça partout! Ce qui m'inquiète, c'est qu'on est en train de laisser croire que les gens hébergés sont de gros bébés gâtés. Mais ce n'est pas vrai: objectivement, il y a un problème de logements.»

D'accord, mais il y a des gens — tous les organismes en connaissent — qui ont le don de se mettre les pieds dans les plats et qui passent leur temps à réclamer de l'aide. Vrai, dit M. Lagrenade, qui ajoute: «Passer d'un état de victime à un état de responsabilité, c'est une câline de job!!!» Ça ne vient que par petits pas, à petits gestes.

À la soupe populaire de Châteauguay, par exemple, il n'y a pas de lave-vaisselle: les gens la lavent eux-mêmes. «Il faut mobiliser la personne, qu'elle ne soit pas seulement consommatrice de services. C'est long, ça ne marche pas à tout coup, mais plus souvent qu'on pense», note-t-il.

En fait, souligne Pierre Goyer, coordonnateur du Réseau québécois des OSBL d'habitation — où l'on mise sur le support communautaire —, «la crise du 1^{er} juillet a agi comme un révélateur de la diversité des problèmes reliés au logement. Il y a des gens qui ont strictement des problèmes d'argent; d'autres qui sont des cas purs d'exclusion sociale. Une mère haïtienne avec deux enfants qui se fait refuser un logement à de fortes chances de vivre un problème de discrimination!

«Et il y a les cas où une espèce d'autonomie citoyenne fait défaut, ce qui s'ajoute au problème économique. Pour ces gens, avoir un supplément au loyer ne suffit pas: il leur faut du soutien. Combien sont-ils? On ne le sait pas. Mais dresser ce portrait permettrait d'avoir une analyse plus fine des solutions à apporter.»

Restaurant Gutenberg — cuisine française qui fait bonne impression

► CE MIDI: Entrée + tomates bocconcini au basilic et huile d'olive, terrine de gibier + dessert • 14\$

► Repas d'affaire à organiser? Demandez notre salon privé.

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com